

Bulletin Municipal N°8
Décembre 2024

AUCHAY -SUR- VENDÉE





AUCHAY-SUR-VENDEE

SOMMAIRE

Numéros utiles	3	Les P'tits Drôles	31
Mot du Maire	4	Auzay s'anime	32
Principales décisions - Etat civil	6 - 11	Nonzobenin	33
Principales dépenses de 2024	12	UNC	34
Calendrier 2025	13	Quartier du Puits St Martin	35
Tarifs municipaux	14 - 15	Art-thalie	36
École d'Auchay-sur-Vendée	16	Vie paroissiale	37
AUCHAY-SUR-VENDEE EN +		Brèves	
Voeux municipaux / Aire de jeux / baptême de l'air	17	du Pays de Fontenay - Vendée	38 - 41
Cimetières / Les Bouchons	18		
Conseil municipal des enfants / Espace Edmond Gauvrit	19	AUCHAY' INFOS	
Goûter des aînés / L'heure civique	20	Intramuros / Carte d'identité/ Demarches admistratives	42
La quinzaine bleue / Commémorations	21	Hébergements / Urbanisme / Nouveaux arrivants	43
Lotissement / L'ODDAS	22	Bien Vivre / France Services	44
Restaurant scolaire / Terrain de bosses	23	Sycodem	45
ASSOCIATIONS		SANTÉ	
Amicale laïque	24	116117 / Don du sang	47
Faramine	26	Associations d'intérêts collectifs	48
AS4VF	27	Valentin Haüy / La Mission Locale	49
Club des aînés	26	ADMR	50
Les Boucles de la Vendée	30		



DÉFIBRILLATEUR

Un défibrillateur automatisé externe (DAE) est installé sur le pignon du restaurant scolaire situé au 80 route de Fontaines à Chaix, et à la salle polyvalente d'Auzay côté entrée de la mairie.

En cas de nécessité, tout le monde peut être amené à utiliser ce matériel spécifique. Appelez les secours et suivez simplement les directives données par l'appareil.

NUMÉROS UTILES

APPEL D'URGENCE EUROPÉEN : 112

SAMU : 15

POMPIERS : 18

POLICE SECOURS : 17

Médecins généralistes de garde - 7 jours/7, 24H/24 :
116 117

Gendarmerie : 02 28 13 03 30

Avenue François Mitterrand - Fontenay-le-Comte

Urgences Pharmacie : 3237

Hôpital Fontenay-le-Comte : 02 51 53 51 53

Centre antipoison Angers : 02 41 48 21 21

SOS Amitié : 05 46 45 23 23

Enfance maltraitée : 119

Infirmière Auchay-sur-Vendée

Mathilde Soulet - 06 77 25 18 51

ENEDIS (ex ERDF):

Urgence dépannage : **09 72 67 50 85**

Clients Particuliers : **09 69 32 18 82**

Sycodem Sud Vendée : 02 51 50 75 35

La Poste service consommateurs : 3631

Pôle Emploi : Demandeurs d'emploi / tout public : **3949**
Employeurs / Entreprises : **3995**

CPAM : 3646

Gare Routière (Sovetours) : 02 51 69 46 44

Gare SNCF : 02 51 69 18 63

Centre des Finances Publiques : 02 28 13 04 80

Assistances Maternelles agréées de AUCHAY-SUR-VENDEE Toutes les informations sur www.vendee-enfance.fr ou en Mairie

Association Locale ADMR de Doix lès Fontaines

02 51 51 74 35 / 06 88 72 74 32

20 Rue Métayer Poupeau - Doix lès Fontaines
admrfontaines@orange.fr

ASSAD / AMAD Services de soins et de maintien à domicile

02 51 52 10 96 / 02 51 51 82 86

4 Rue de la Poste, Fontaines – Doix lès Fontaines

02 51 51 14 01

43 Rue de Chamiraud - Fontenay-le-Comte

Mission Locale du Sud Vendée pour les 16 – 25 ans

02 51 51 17 57 / 02 51 51 18 83

47 Rue Tiraqueau – Fontenay-le-Comte
mission-locale-sud-vendee@wanadoo.fr

Communauté de Communes

Pays de Fontenay-Vendée : 02 28 13 07 07

Allée de l'Innovation - Fontenay-le-Comte

Trésor Public : 02 51 50 11 11

Place Marcel Henri - Fontenay-le-Comte

Sous-Préfecture : 02 51 50 14 20

16 Quai Victor Hugo - Fontenay-le-Comte

Impôts Cadastre : 02 51 50 30 10

Place Marcel Henri - Fontenay-le-Comte

La Saur : service d'urgence : 02 51 37 03 08

Lyonnaise des eaux :

Service d'urgence : **02 51 851 851**

Services clientèles abonnés : **0250 850 850**

3




Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
 Vous rencontrez des difficultés avec internet ?
Votre France services est là pour vous accompagner.

8 PERMANENCES - 5 COMMUNES

Auchay-sur-Vendée Mairie déléguée de Chaix		Lundi et mercredi 9h à 12h	
Pouillé Lundi 13h30 à 16h30	Les Velluire-sur-Vendée Mardi et jeudi 9h à 12h	L'Orbrie Jeudi 14h à 17h	Foussais-Payré Vendredi 9h à 12h et 14h à 17h

Avec ou sans rendez-vous
06 41 98 07 91 - pays-fontenay-vendee@france-services.gouv.fr





MOT DES MAIRES

Que de pluie pour cette année 2024... Pluie qui a perturbé bon nombre de nos habitudes provoquant des inondations en début d'année et plus récemment au cours du mois d'octobre. Comment ne pas avoir une pensée pour toutes les victimes de ces inondations, en France, comme chez nos voisins Espagnols. Sur notre territoire, le pire a pu être évité grâce, notamment, à la clairvoyance de nos aînés qui ont œuvré, en leur temps, à la construction du barrage de Mervent. Comme eux nous devons être très attentifs au changement climatique et adapter nos infrastructures et nos comportements au climat à venir. Cette ligne de conduite doit continuer à guider nos projets.

Ce fût d'ailleurs le cas pour la rénovation du restaurant scolaire de Chaix, dont la livraison a eu lieu à la rentrée de septembre. Vos enfants déjeunent maintenant dans un espace rénové, mieux adapté et moins énergivore. Une partie du bâtiment a parallèlement été réaménagée en laboratoire afin de permettre l'installation de deux jeunes Auchayrois pour leur activité de traiteur. Nous leur souhaitons la bienvenue et un bel avenir. L'AVENIR... et surtout le devenir de l'espace Edmond Gauvrit a été au cœur de l'enquête qui vous a été remise fin septembre. Plus de 80 réponses nous sont parvenues. Les résultats nous ont été dévoilés le 9 novembre dernier lors de la journée festive et participative. De grandes lignes se dégagent pour l'occupation de cet ancien terrain de foot : des espaces de rencontre intergénérationnels avec de l'habitat pour senior et pour personnes avec handicap, la création d'un lieu de convivialité, des espaces de jeux pour les jeunes, etc.

Nous nous devons de protéger et d'utiliser au mieux cet espace et, dans cette démarche, nous sommes accompagnés par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de Vendée et également par la chargée de mission "Villages d'Avenir" financée par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires).

Sur les conseils du CAUE, nous avons décidé de rétablir la liaison Venelles / terrain de foot permettant l'accès direct au centre bourg d'Auzay. Les anciens ateliers communaux, devenus lieu de stockage des associations et de la commune, ainsi que les anciens vestiaires de foot seront détruits, et nous sommes en réflexion pour leur transfert sur Chaix avec la création d'un pôle associatif au stade Louis Guillemet. Cette réalisation permettrait de mettre en valeur la salle culturelle et renforcerait notre soutien aux associations communales très actives.

Pour preuve, cette année encore, elles ont su attirer un grand nombre de participants lors des animations dominicales à l'Escale des Ponts en Juillet / Août, avec un point culminant le 13 juillet, où plus de 400 personnes étaient présentes au spectacle des Ricochets en Territoire et au feu d'artifice. Fort de ce succès, l'ensemble des associations travaille déjà sur l'édition 2025 qui sera, je l'espère, aussi riche que 2024.

Outre ces projets communaux, Auchay-sur-Vendée participe également à des projets intercommunaux :

- La liaison en 3 voies Fontenay / L'Île d'Elle est toujours en phase d'étude. Nos accès devraient se situer au niveau de la zone d'activité de Beauregard à proximité des établissements Ouvrard et au niveau de la forêt Nesdeau avec un passage souterrain.
- Au sein de notre Pôle de proximité (Auchay-sur-Vendée, Doix lès Fontaines, Montreuil, St Martin de Fraigneau) un travail est mené sur les liaisons douces, et 2025 devrait voir les premières liaisons directes entre la ville et les communes du Pôle.
- Sur le plan de la santé, 2025 devrait également voir la pose de la première pierre de la maison de Santé "Simone Veil" et déjà deux médecins salariés sont installés rue des loges avec l'aide de la communauté de communes.

Soucieux de maintenir le bien vivre dans notre commune nous restons attentifs au maintien des services communaux à votre disposition, tels que le transport solidaire, les permanences France Services à la mairie de Chaix, ainsi que l'heure civique qui vient en aide aux personnes désirant un accompagnement.

Associations, bénévoles, personnel communal et élus, merci à tous pour votre implication au quotidien pour qu'évolue et vive Auchay-sur-Vendée.

Nous serons heureux de vous accueillir le samedi 18 janvier à 18H à la salle municipale de Chaix pour les traditionnels vœux municipaux.

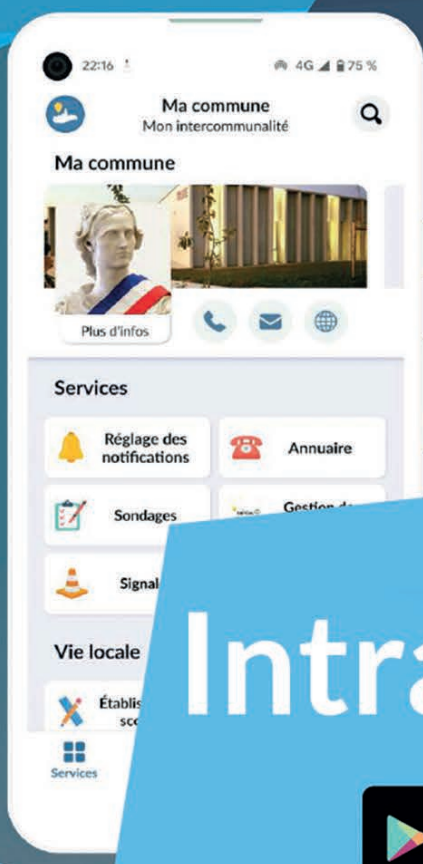
Et dans l'attente de vous y retrouver, nous vous souhaitons au nom du conseil municipal de belles fêtes de fin d'année, et une année 2025 empreinte de joies familiales, de convivialité et de bonheurs partagés.

Auchay-sur-Vendée

est sur



IntraMuros



Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.



Play Store
(Android)



Apple Store
(Iphone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application



IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets. Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.



DISPONIBLE SUR

Google Play



Disponible sur

App Store

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.



PRINCIPALES DÉCISIONS

PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

13 DÉCEMBRE 2023

MARCHÉ RESTAURATION SCOLAIRE - CHOIX DU PRESTATAIRE

Après analyse des offres, le marché restauration scolaire pour la période 2024/2026 a été confié à RESTORIA.

RÉVISION DES TARIFS DES RESTAURANTS SCOLAIRES

Sur proposition de la commission enfance jeunesse, suite aux tarifs appliqués par RESTORIA, le conseil municipal a validé les nouveaux tarifs du restaurant scolaires applicables à compter du 1er janvier 2024.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE GROUPEMENT AVEC LE SYCODEM POUR LA LUTTE DES DÉCHETS ABANDONNÉS

Afin de lutter efficacement contre les dépôts sauvages, une convention a été signée avec le Sycodem référent dans le plan de lutte contre les déchets abandonnés.

16 JANVIER 2024

SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LE REVERSEMENT DES IFR (IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES RÉSEAUX)

Signature d'une convention avec la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée pour le reversement des IFR à hauteur de 42.86% pour les éoliennes construites avant 2019, et les panneaux photovoltaïques implantés avant 2023, et 20% pour les éoliennes construites à partir de 2019.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION SERVICES ACCOROUTISTES PROPOSÉE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Renouvellement pour 4 ans de la convention « Services accoroutistes » pour l'entretien des abords des voies départementales situées en agglomération et voiries communales (fauchage, lamier, débroussaillage).

13 FÉVRIER 2024

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL 2023

	COMMUNE AUCHAY-SUR-VENDEE					
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL M57 COMMUNE DE AUCHAY SUR VENDEE 2023						
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
LIBELLE	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés 2022		270 462,27	42 291,32		42 291,32	270 462,27
Opérations de l'exercice 2023	734 502,81	1 010 550,56	281 216,83	236 876,73	1 015 719,64	1 247 427,29
TOTAUX	734 502,81	1 281 012,83	323 508,15	236 876,73	1 058 010,96	1 517 889,56
Résultat de clôture 2023		546 510,02	86 631,42			459 878,60
TOTAUX						459 878,60
Reste à réaliser			30 268,19			
Totaux cumulés		546 510,02	116 899,61	0,00	116 899,61	546 510,02
RESULTATS DEFINITIFS						429 610,41

RÉNOVATION DU RESTAURANT SCOLAIRE ESTIMATIF DES TRAVAUX ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le conseil municipal valide le nouvel estimatif des travaux et le plan de financement pour la rénovation du restaurant scolaire de Chaix, et autorise le dépôt des demandes de subventions auprès de l'Etat, du Conseil départemental et du SYDEV.

PLAN DE FINANCEMENT et DEMANDE DE SUBVENTIONS

OBJET DE LA DÉPENSE	ESTIMATIF DES TRAVAUX	OBJET DE LA RECETTE	ESTIMATIF DES RECETTES
Travaux de rénovation du restaurant scolaire de Chaix	180 940	SUBVENTION DETR/DSIL37% du montant estimatif des travaux	66 947
		SUBVENTION DU DÉPARTEMENT 35% du montant estimatif des travaux	62 699
		PARTICIPATION SYDEV	13 785
		AUTOFINANCEMENT COMMUNE Au moins 20% du montant estimatif des travaux	37 509
TOTAL	180 940	TOTAL	180 940

EXONÉRATION DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES RÉPONDANT À CERTAINS CRITÈRES DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties, les logements neufs satisfaisant aux critères de performance énergétique et environnementale conditionnant le bénéfice de l'exonération prévue au I bis de l'article 1384 A du code général des impôts.

Taux de l'exonération fixé à 50 %.

19 MARS 2024

MODIFICATION DES CONDITIONS D'OCTROI DE L'AIDE « EMBELLISSEMENT FACADES TOITURES »

Modification du règlement d'attribution de l'aide « embellissement façades et toitures » à la demande de la communauté de communes. Le périmètre d'attribution est élargi à l'ensemble de la commune. Seuls les logements construits avant 1980 (date du dépôt de permis de construire) sont éligibles. Par ailleurs la commune maintient sa participation de 500 € par dossier éligible en complément de la participation financière de 1000 € versée par la communauté de communes. Pour rappel le nombre de dossiers éligibles sur la totalité de l'OPAH 2020-2025 (opération programmée d'amélioration de l'Habitat) est fixé à 10.

CESSION DE PARCELLES RUE DES NOISETIERS EN FAVEUR DE VENDÉE HABITAT

Dans le cadre de la réfection des clôtures de la résidence « Les Noisetiers » à Chaix, le propriétaire, Vendée Habitat a émis le souhait d'acquérir une parcelle communale, d'une contenance de 109 m², située entre ses deux logements. Le conseil municipal autorise la cession de la parcelle 044 AB 138 à Vendée Habitat.

MISE EN PLACE D'UNE CONCERTATION POUR LA DÉFINITION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE (ZAENR)

L'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, prévoit une concertation du public selon les modalités librement déterminées par la commune.

Le conseil municipal valide le lancement de la concertation du public le 21 mars 2024.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

Renouvellement de la convention avec l'association « Épicerie Solidaire ».

Pour rappel, l'association « Épicerie Solidaire » du Pays de Fontenay-Vendée, 48 rue de la Croix du Camp, Espace Solidarité Joséphine-Baker à Fontenay-le-Comte, a pour objet d'organiser et de gérer l'Épicerie solidaire du Pays de Fontenay-Vendée, au profit des habitants des communes du Pays de Fontenay-Vendée. Elle est ouverte deux demi-journées par semaine, le mardi matin de 9 h à 12 h et le jeudi après-midi de 14 h à 17 h, et fermée tout le mois d'août.

L'accès à l'Épicerie solidaire est ouvert aux personnes ou aux familles économiquement faibles sur la base d'un plafond de ressources déterminé par le CCAS ou la commune.

L'Épicerie solidaire accueille les seuls usagers munis d'une carte d'accès délivrée par le CCAS ou la commune.

CONVENTION DE PARTENARIAT DÉFINISSANT UNE POLITIQUE DE RECOUVREMENT DES PRODUITS LOCAUX (NON FISCAUX) ENTRE LA COMMUNE D'AUCHAY-SUR-VENDEE ET LE SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE FONTENAY-LE-COMTE

Face à l'augmentation du nombre d'impayés, notamment concernant les factures de cantine et de garderie, afin de donner au trésorier les moyens de poursuivre, une convention de partenariat avec le service de gestion comptable de Fontenay-le-Comte (trésorerie) a été passée. Pour exercer sa mission, le comptable du trésor bénéficie d'une autorisation permanente et générale d'effectuer les actes de poursuite pour l'ensemble des débiteurs à l'exception des collectivités territoriales et établissements publics.

MISE EN PLACE DU TEMPS PARTIEL POUR LES AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ

Le conseil municipal adopte les dispositions relatives à la mise en place du temps partiel au sein de la collectivité. Pour rappel, le temps partiel et le temps partiel de droit constituent des possibilités d'aménagement du temps de travail pour les agents publics. Les principes généraux sont fixés par les dispositions législatives et réglementaires.

9 AVRIL 2024

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le montant total des subventions versées aux associations est de 7 175.00€.

VOTES DES TAUX DES TAXES 2024

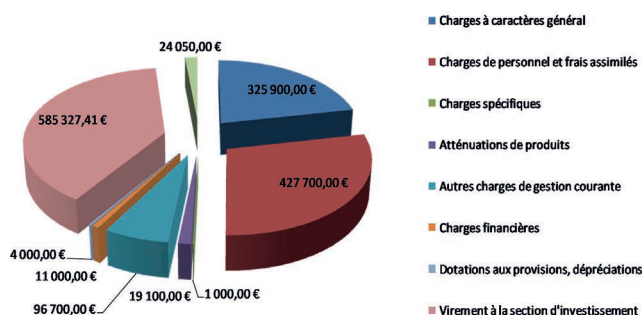
Le conseil municipal décide de ne pas appliquer

d'augmentation et de maintenir les taux de 2023 à savoir :

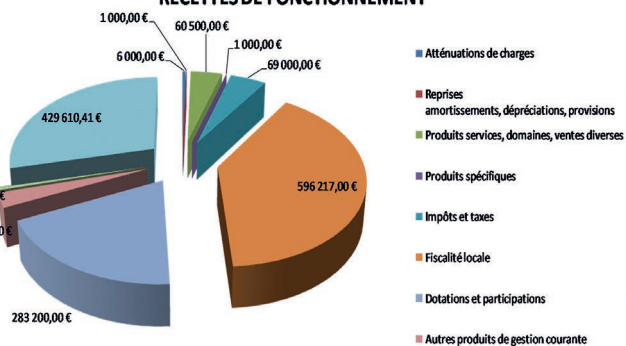
- Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB) : 37.16 %
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 46.12 %
- Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS) : 19.67 %

VOTE DES BUDGETS

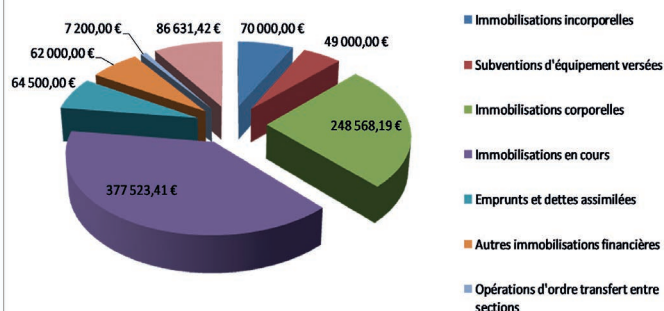
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



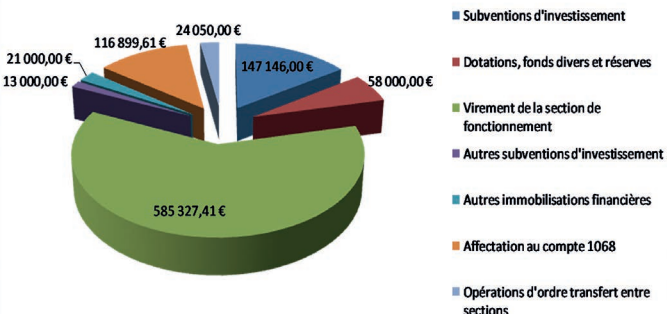
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT		DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Charges à caractères général	325 900,00 €	Atténuations de charges	6 000,00 €	Immobilisations incorporelles	70 000,00 €	Subventions d'investissement	147 146,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	427 700,00 €	Reprises amortissements, dépréciations, provisions	1 000,00 €	Subventions d'équipement versées	49 000,00 €	Dotations, fonds divers et réserves	58 000,00 €
Charges spécifiques	1 000,00 €	Produits services, domaines, ventes diverses	60 500,00 €	Immobilisations corporelles	248 568,19 €	Virement de la section de fonctionnement	585 327,41 €
Atténuations de produits	19 100,00 €	Produits spécifiques	1 000,00 €	Immobilisations en cours	377 523,41 €	Autres subventions d'investissement	13 000,00 €
Autres charges de gestion courante	96 700,00 €	Impôts et taxes	69 000,00 €	Emprunts et dettes assimilées	64 500,00 €	Autres immobilisations financières	21 000,00 €
Charges financières	11 000,00 €	Fiscalité locale	596 217,00 €	Autres immobilisations financières	62 000,00 €	Affectation au compte 1068	116 899,61 €
Dotations aux provisions, dépréciations	4 000,00 €	Dotations et participations	283 200,00 €	Opérations d'ordre transfert entre sections	7 200,00 €	Opérations d'ordre transfert entre sections	24 050,00 €
Virement à la section d'investissement	585 327,41 €	Autres produits de gestion courante	41 000,00 €	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	86 631,42 €		
Opérations d'ordre transfert entre sections	24 050,00 €	Opérations d'ordre transfert entre sections	7 200,00 €				
		Produits financiers	50,00 €				
		Résultat reporté ou anticipé	429 610,41 €				
TOTAL	1 494 777,41 €		1 494 777,41 €		965 423,02 €		965 423,02 €

ATTRIBUTION DU MARCHÉ « RÉNOVATION DU RESTAURANT SCOLAIRE DE CHAIX »

Après analyse des offres par le cabinet POCHON – Maître d'œuvre, le conseil municipal décide d'attribuer le marché « rénovation du restaurant scolaire de Chaix » aux entreprises suivantes :

DÉSIGNATION DES LOTS	ENTREPRISE	PRIX HT	PRIX TTC
LOT 1 DÉMOLITION GROS ŒUVRE	MALVAUD	27 765.19€	33 318.23€
LOT 2 MENUISERIES EXT / INT ET SERRURIE	GAURIAU	38 387,62 €	46 065,14 €
LOT 3 CLOISONS PLAFONDS ISOLATION	GAURIAU	16 912,82 €	20 295,38 €
LOT 4 CARRELAGE FAÏENCE	DUCEPT	4 624,12 €	5 548,94 €
LOT 5 PEINTURES ET OPTION RAVALEMENT	RAFFENEAU TOTAL avec option	11 235,46 €	13 482,55 €
LOT 6 PLOMBERIE VMC	CARRÉ	24 914,96 €	29 897,95 €
LOT 7 ÉLECTRICITÉ CHAUFFAGE	COMELEC	29 475.70 €	35 370,84 €

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'AIDE DÉPARTEMENTALE «AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ EN TRAVERSÉE DE HAMEAU »

Demande de subvention dans le cadre de la réalisation d'un aménagement de sécurité sur la RD 65 à hauteur du carrefour de la rue de la Bazinerie et de la route de la Prairie.

L'Agence routière départementale estime le montant des travaux à : 3765.00 € HT – 4518.00 € TTC. La subvention au titre des « aménagements de sécurité en traversée de hameau » est estimée à 2070.75 € (55% du montant hors taxe des travaux).

ACCORD DE PRINCIPE POUR L'ACQUISITION D'UN BIEN SIS 14 ROUTE DE FONTAINES

Dans le cadre d'un projet d'aménagement du centre bourg de Chaix, le conseil municipal émet un accord de principe pour l'acquisition d'un bien sis 14 route de Fontaines (propriété Salva).

DÉFINITION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'AUCHAY-SUR-VENDEE

Présentation des zones identifiées comme Zones d'Accélération pour le développement des Energies Renouvelables (ZAEEnR).

ZAEEnR Photovoltaïques :

■ Photovoltaïque sur bâtiments publics et privés

• L'ensemble de la Commune d'Auchay-sur-Vendée peut être retenu comme ZAEEnR pour l'installation d'une production d'énergie photovoltaïque en toiture, tel qu'indiqué sur le plan annexé à la présente, à l'exception des églises.

■ Photovoltaïque au sol ou sur plan d'eau

• L'ensemble du périmètre de la commune d'Auchay-sur-Vendée est placé en ZAEEnR, à l'exclusion des zones Natura 2000 situées le long de la Vendée.

■ Ombrières sur parking

• L'ensemble du périmètre de la commune d'Auchay-sur-Vendée est placée en ZAEEnR sauf parkings des églises.

■ ZAEEnR Biogaz :

• L'ensemble du périmètre de la commune d'Auchay-sur-Vendée est placé en ZAEEnR pour la méthanisation, à l'exclusion zones Natura 2000 situées le long de la Vendée.

■ ZAEEnR chaleur renouvelable (géothermie, aérothermie, solaire thermique, chaleur-bois) :

• L'ensemble du périmètre de la commune d'Auchay-sur-Vendée est placé en ZAEEnR.

■ ZAEEnR éolien :

• Les zones potentielles de développement éolien ont été définies dans la Charte du développement des projets éoliens adoptée par une motion de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée en date du 30/10/2023. La commune se conformera à la charte.

■ ZAEEnR hydroélectricité :

• La vallée de la Vendée pourrait bénéficier d'une ZAEEnR hydroélectrique.

À noter : le potentiel de production par type d'énergies est difficilement quantifiable puisqu'il s'agit de larges zones identifiées. Cependant, l'amplification de la solarisation sur le territoire devrait suffire à remplir les objectifs communaux et communautaires inscrits dans le PCAET.

PRISE DE COMPÉTENCE COORDINATION DU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY-VENDEE ET APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS

Le conseil municipal approuve la prise des compétences « coordination du réseau de lecture publique » par la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée et la modification des statuts.

RENOUVELLEMENT DE LA PRISE EN CHARGE D'UNE PARTIE DES FRAIS DE TRANSPORT SCOLAIRE

Reconduction pour l'année scolaire 2024/2025 de la participation à hauteur de 55 € aux frais de transport selon les modalités suivantes :

■ Pour les enfants domiciliés sur la commune et utilisant le transport scolaire intra-communal.

■ Sur présentation d'une demande de remboursement (formulaire à compléter disponible en mairie) adressée à la mairie accompagnée d'un RIB et de la facture de transport acquittée dans son intégralité.

A noter : la Région applique la gratuité du transport pour le 3^{ème} enfant, aussi la commune ne versera aucune participation pour les enfants dont au moins deux aînés utilisent les transports scolaires pour se rendre dans des établissements scolaires hors commune.

MODIFICATION DES TARIFS DES CIMETIÈRES

Nouveaux tarifs applicables à compter du 15 mai 2024 approuvée par le conseil municipal disponibles en page 15 « Tarifs Municipaux ».

18 JUIN 2024

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RD - 65 ROUTE DE CHAIX – CHOIX DE L'ENTREPRISE

Après analyse des offres réalisée par le cabinet Veronneau maître d'œuvre, l'entreprise Colas Centre Ouest est retenue pour la réalisation des travaux route de Chaix – Montant estimatif des travaux 42 918.60 € HT – 51 502.32 € TTC.

TRAVAUX DE VOIRIE RUE DE LA GARENNE AUJARD – RUE DE L'ILEAU ET RUE DU PARC

Après analyse des offres, l'entreprise Rouger TP est retenue pour la réalisation des travaux suivants :

■ Rue de la Garenne Aujard (partie Auzay) : 18 581.85 HT – 22 298.22 TTC.

■ Rue de la Garenne Aujard en mitoyenneté avec le Poiré : 8 765.50 HT - 10 518.60 TTC (part d'Auchay-sur-Vendée).

■ Rue de L'ileau : 4 063.50 HT – 4 876.20 TT.

■ Rue du Parc : 9 073.58 HT – 10 888.30 TTC.

ABANDON DE LA PERCEPTION DE LA PART COMMUNALE DE LA TAXE INTÉRIEURE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ AU PROFIT DU SYDEV

Lorsqu'il existe un syndicat intercommunal exerçant la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité (en Vendée le SYDEV), la part communale de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité est perçue par le syndicat :

● de plein droit en lieu et place des communes de moins de 2 000 habitants,

● de plein droit en lieu et place des communes pour lesquelles la taxe était perçue par le syndicat au 31/12/2010,

● en lieu et place des autres communes sur la base de délibérations concordantes,

Dans la mesure où le SYDEV percevait la taxe communale sur la consommation finale d'électricité pour les communes de Chaix et de Auzay avant la fusion, le conseil municipal autorise le SYDEV à percevoir la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité en lieu et place de la commune d'Auchay-sur-Vendée.

ACQUISITION DE PARCELLES

Dans le cadre du projet d'aménagement de l'espace Edmond Gauvrit, afin de créer un accès entre le bourg et l'ancien terrain de foot, le conseil décide de faire l'acquisition, à titre gracieux, des parcelles AD 426 et AD 209.

RENOUVELLEMENT DES INTERVENTIONS MUSIQUE ET DANSE EN MILIEU SCOLAIRE

Reconduction chaque année, tant que le conseil départemental le proposera, des interventions musique et danse dans les écoles d'Auchay-sur-Vendée.

30 JUILLET 2024

APPROBATION DE LA PRISE DE COMPÉTENCES « PLAN LOCAL D'URBANISME, DOCUMENT D'URBANISME EN TENANT LIEU ET CARTE COMMUNALE, PLUi » PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY-VENDEE »

Le conseil municipal approuve la prise de la compétence « Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale, PLUi » par la communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE SYDEV POUR ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA RÉNOVATION DU RESTAURANT SCOLAIRE DE CHAIX

Signature d'une convention avec le SYDEV suite à l'attribution d'une subvention de 13 785.00€ obtenue dans le cadre des travaux de rénovation énergétique du restaurant scolaire de Chaix.

TARIFS DES REPAS AUX RESTAURANTS SCOLAIRES

Nouveaux tarifs des repas proposés par la commission scolaire – Tarifs applicables à compter du 02 septembre 2024 – Voir en page 15 « Tarifs Municipaux ».

SIGNATURE DE LA CONVENTION « VILLAGES D'AVENIR »

Signature d'une convention avec l'État suite à l'obtention du label « villages d'avenir » pour le projet d'aménagement de l'Espace Edmond Gauvrit. La convention définit les modalités de mise à disposition, à titre gracieux, par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), de bureaux d'études pour accompagner la commune dans la définition et la réalisation de son projet.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU LOCAL « LABORATOIRE » SITUÉ 80 ROUTE DE FONTAINES

Signature d'une convention d'occupation du domaine public avec la SARL «Maxi's» traiteur afin de fixer les modalités de mise à disposition du local «Laboratoire», et le montant de la redevance d'occupation (250.00€ mensuels) à compter du 1er septembre 2024.

10 SEPTEMBRE 2024

PRISE DE COMPÉTENCES « CRÉATION, GESTION ET EXPLOITATION DES NOUVEAUX RÉSEAUX PUBLICS DE CHALEUR SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY-VENDÉE » PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le conseil municipal approuve la prise de la compétence « Création, gestion et exploitation des nouveaux réseaux publics de chaleur sur le territoire de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée » et la modification des statuts qui en découle.

12 NOVEMBRE 2024

ADHÉSION À LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE OBLIGATOIRE

Conformément au décret 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement ; Le conseil municipal décide d'adhérer à la convention de participation pour la couverture du risque prévoyance et au contrat collectif à adhésion obligatoire afférent au bénéfice de l'ensemble des agents de AUCHAY-SUR-VENDÉE.

Souscription à la garantie de base à adhésion obligatoire à hauteur de 95 % du revenu net des agents en cas d'Incapacité Temporaire de Travail ou d'Invalidité, à effet du 1er janvier 2025 et participation à la cotisation des agents à hauteur de 50 % au titre du régime de base à adhésion obligatoire (incapacité temporaire et invalidité).

RÉVISION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

Modification des tarifs de location des salles à compter de janvier 2025 portant essentiellement sur la suppression de la location de la salle Edmond Gauvrit. Voir en page 15 « Tarifs Municipaux ».

PRISE EN CHARGE DES PASS' SPORT ET PASS' CULTURE

Pour l'année 2024, 55 jeunes auchayrois(es) de moins de 18 ans ont bénéficié d'un pass' sport ou culture. Le montant total de l'aide allouée par la commune s'élève à 1 100 €.

RÉTROCESSION A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DU LOTISSEMENT « LE GROS BŒUF »

La compétence assainissement ayant été transférée à la communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée, le conseil municipal décide de rétrocéder le réseau d'assainissement créé dans le cadre de l'aménagement du lotissement « le gros bœuf » à la communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée.

ÉTAT CIVIL



Cette année à Auchay-sur-Vendée, il y a eu **7 NAISSANCES, 6 RECONNAISSANCES, 4 MARIAGES, 2 DÉCÈS ET 1 TRANSCRIPTION DE DÉCÈS.**

« Dans le cadre du respect de la réglementation en matière de protection des données, nous ne sommes pas autorisés à communiquer les données relatives à la vie privée des personnes ».



DÉPENSES

PRINCIPALES DÉPENSES HT DE 2024

RÉNOVATION DU RESTAURANT SCOLAIRE ET LABORATOIRE – PLAN DE FINANCEMENT

Montant des travaux HT (maitrise d'œuvre comprise) - 180 940 €

- Subventions – 137 023 € (Sydev 13 785 € / Département 58 100 € / État 65 138 €)
- Reste à charge de la commune - 43 917 €

TRAVAUX DE VOIRIES

- Route de Chaix + Trottoirs école - 46 266 €
- Chemin de l'ilot - 4 063 €
- Rue de la Garenne aux Jars - 27 346 €
- Rue du Parc - 9 073 €
- PATA (Point À Temps Automatique) - 9 960 €
- Mise en sécurité virage « La Prairie » - 3 765 €
- Divers (Signalisation, Marquages, Curages...) - 4 700 €

QUELQUES AUTRES DÉPENSES

- Plantation de différents massifs - 2 140 €
- Clôture liaison Espace Edmond Gauvrit - 4 798 €
- Circuit bi-cross - 3 715 €
- Démolition des anciens ateliers communaux - 5 300 €
- Mur du lotissement « Les Plantes » - 3 329 €
- Tondeuse tractée - 1 830 €
- Locomotive et wagon jeux pour enfants - 7 499 €
- Copieur mairie - 3 450 €
- Ordinateur portable secrétariat - 1 088 €
- Ordinateur + écran mairie annexe - 1 518 €
- Feu d'artifice - 3 232 €
- Divers équipements cantine (hotte, lave-vaisselle, réfrigérateur, meubles...) - 10 171 €



CALENDRIER 2024

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des prochaines fêtes et événements organisés par nos associations communales et défini au moment de l'impression de ce bulletin.

Nous vous tiendrons informé des nouveaux et prochains événements via « Intramuros » et « Facebook ».

QUAND ?	QUOI ?	PAR QUI ?	OU ?
Janvier			
16	Goûter des aînés	Municipalité	Chaix (salle polyvalente)
18	Vœux municipaux	Municipalité	Chaix (salle polyvalente)
Février			
1	Soirée plats à emporter	AS4VF FOOT	Auchay/Fontaines/St Martin
8	Carnaval	Amicale Laïque	Auzay (salle polyvalente)
Mars			
15	Saint Patrick	Comité des fêtes	Chaix (salle polyvalente)
30	Printemps du jeu	Faramine	Chaix (salle polyvalente)
Avril			
27	Vide grenier	Comité des fêtes / AFN-UNC	Rues d'Auzay
Mai			
	Vente de bières / saucisson / pizza	Amicale Laïque	Auchay-sur-Vendée
1	Randonnée pédestre/vtt	Les Boucles de la Vendée	Auchay-sur -Vendée
3	Tournoi City stade	AS4VF FOOT	Doix lès Fontaines
8	Commémorations	AFN - UNC	Auchay-sur -Vendée
24	Tournoi Séniors	AS4VF FOOT	Doix lès Fontaines
Juin			
28	Fête de l'école	Amicale Laïque	Chaix (parc de la mairie)
Juillet			
	Collecte de papiers	Amicale Laïque	Auchay-sur-Vendée
12	Fête de l'été	Comité des fêtes / Municipalité	Auchay-sur-Vendée
Août			
30	Tournoi jeunes	AS4V Foot	Doix lès Fontaines
Octobre			
5	Vide-grenier	Comité des fêtes / AFN-UNC	Rues de Chaix
Novembre			
	Vente de jus de pommes/chocolats	Amicale Laïque	Auchay-sur-Vendée
11	Commémorations	AFN - UNC	Auchay-sur-Vendée
Décembre			
	Marché de Noël	Amicale Laïque	Parc de la mairie - Chaix



TARIFS MUNICIPAUX

► Tarifs locations des salles municipales AUCHAY-SUR-VENDEÉE

Tarifs (en euros) À compter du 01 janvier 2024			Habitants d'Auchay-sur-Vendée			Hors commune		vin d'honneur	caution	* forfait ménage
			PÉRIODE DE LOCATION	1 ^{er} jour	jour suivant	1 ^{er} jour	jour suivant			
AUZAY 1	Grande salle, bar, cuisine	130 places tables, chaises	Du 15/04 au 15/10	180	80	280	130	70	200	120*
			Du 16/10 au 14/04	195	95	305	155	80	200	120*
AUZAY 2	Bar, cuisine	40 places tables, chaises	Du 15/04 au 15/10	100	40	145	85	40**	100	60*
			Du 16/10 au 14/04	115	50	170	110	50**	100	60*
CHAIX 1	Grande salle, bar, cuisine, hall (espace vert communal utilisable mais non privatisable)	190 places tables, chaises	Du 15/04 au 15/10	180	80	280	130	70	200	120*
			Du 16/10 au 14/04	195	95	305	155	80	200	120*
CHAIX 2	Petite salle, bar, hall	40 places tables, chaises	Du 15/04 au 15/10	80	40	125	85	40**	100	60*
			Du 16/10 au 14/04	95	50	150	110	50**	100	60*

* applicable si la demande est faite par le locataire ou si l'état des lieux le nécessite

** la gratuité s'applique pour les réceptions organisées à l'occasion des sépultures pour les Auchayrois(es) et les inhumations sur la commune.

**NOTA BENE : TOUTE RÉSERVATION NON ANNULÉE AU MOINS UNE SEMAINE AVANT LA DATE DE LOCATION EST DUE INTÉGRALEMENT (VOIR CONTRAT)
LE TARIF COMPREND LES CONSOMMATION D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ ET S'APPLIQUE AU JOUR DE LA LOCATION ET NON AU JOUR DE LA RÉSERVATION**

Les associations de la commune bénéficient, par année civile, de la 1ère location offerte, de la 2ème à 50% du tarif ainsi que de la gratuité pour leurs réunions et assemblées générales.
CAS PARTICULIER : ASSOCIATION CULTURELLE DE CHAIX : pour les représentations théâtrales, 135 € par séance à compter de la 2^{ème} séance - chauffage inclus.



TARIFS ASSAINISSEMENT

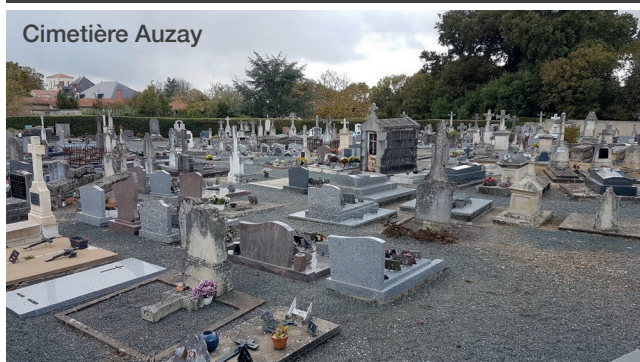
Taxe de raccordement : **1500 €**

Depuis le 1er janvier 2020, la compétence assainissement est assurée par la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée.

Contact : 02 28 13 04 50 - www.fontenayvendee.fr

TARIFS CIMETIERES

Cimetière Auzay



Cimetière Chaix



EMPLACEMENTS

- **Emplacement 2 personnes**
2,20 m² (1 x 2x20m)
 - 30 ans (renouvelable) : 100 €
 - 50 ans (renouvelable) : 170 €
- **Utilisation du caveau provisoire : Gratuit**

COLOMBARIUMS

- **Module (1 case) avec fourniture de la plaque à gravée**
 - 20 ans : 450 €
 - 30 ans : 750 €
- **Cavurne 60 x 60 x 60 cm**
 - 20 ans : 450 €
 - 30 ans : 750 €



TARIF GARDERIE MUNICIPALE

- 0,39 € du ¼ d'heure soit 1,56 € /heure
Tout ¼ d'heure commencé est facturé
- Pénalités de retard
(départ des enfants après 18h30)
3,80 € par ¼ d'heure de dépassement

► Horaires :

- Matin, dès 7h30
- Soir, jusqu'à 18h30

Tél . 02 51 51 89 84

TARIFS CANTINE

- Enfant inscrit à l'année
 - Pour les familles dont le quotient familial est compris entre 0 et 1000€ : **1,00 €**
 - Pour les familles dont le quotient familial est compris entre 1001 et 1200€ : **3,00 €**
 - Pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 1200€ : **3,60 €**
- Enfant inscrit occasionnellement : **4,32 €**
- Enfant résidant hors commune : **4,10 €**
- Enseignants : **5,34 €**
- Repas des rationnaires extérieurs : **6,43 €**

Tél. restaurant école AUZAY : 02 51 51 01 79

Tél. restaurant école CHAIX : 02 51 51 95 04

JARDINS DU SOUVENIR

Colombarium Chaix



- **Espace dispersion au Jardin du Souvenir avec fourniture de plaque gravée : 150 €**



Colombarium Auzay



ÉCOLE D'AUCHAY-SUR-VENDEE

Pour cette rentrée scolaire, l'école d'Auchay-sur-Vendée compte 93 élèves répartis en 4 classes :

- 23 TPS-PS-MS : Mlle Mélissa MERIENNE (Directrice) aidée par Mme Irène VERCAEMERE
- 24 GS-CP : Mme Marie PINSARD
- 19 CE1-CE2 : Mme Virginie NIVET
- 27 CM1-CM2 : Mme Béatrice BOUSSEMART

Pour toutes les familles dont leur enfant est né en 2022, n'hésitez pas à prendre contact avec la directrice : Mlle Mélissa Merienne ou auprès de la mairie.

Une classe de mer 2023 réussie

L'équipe enseignante tenait à nouveau à remercier vivement la municipalité et l'ensemble des associations de la commune qui par leur mobilisation et leur aide financière ont permis à l'ensemble des élèves de CE2-CM1-CM2 de profiter d'une classe de mer agrémentée d'une découverte du char à voile pendant une semaine pour un coût très raisonnable pour les familles.



A chaque année ... ses projets.

Comme chaque année, de nombreux projets seront proposés aux élèves de l'école autour du thème « DES ARTS ». L'ensemble des élèves bénéficiera d'une ouverture culturelle régulière tout au long de l'année à travers des sorties (cinéma, théâtre, spectacles...), des interventions en danse et en chant et des rencontres avec des artistes.

Les élèves seront également sensibilisés à des actions de prévention : sécurité routière, natation...

Cette année, les élèves sont à nouveau invités à s'engager dans la vie citoyenne avec la poursuite d'un Conseil Municipal des Enfants encadré par les conseillers municipaux de la commune. Félicitation aux 2 nouveaux élèves de CM1 élus pour les 3 années à venir.

Tous ces projets et ces sorties sont rendus possibles grâce à diverses ventes et actions menées tout au long de l'année par l'Amicale Laïque et l'équipe enseignante : tombola, vente de chocolats, jus de pomme, photos scolaires, madeleines Bijou

Remerciements

Toute l'équipe enseignante tient à remercier :

- L'Amicale Laïque pour leur engagement, et dont les bénéfices sont intégralement reversés pour le financement des projets scolaires.
- Les parents, les proches et tous ceux qui participent à nos actions.
- La municipalité pour l'accompagnement au quotidien (locaux, personnels, soutien financier).
- Les bénévoles qui donnent de leur temps pour vos enfants (Aide aux Devoirs, Lire et Faire Lire....)
- Les enfants de l'école, moteurs de notre investissement.

Nous vous invitons à notre Marché de Noël le samedi 14 décembre 2024 et à notre Fête d'école le samedi 28 juin 2025 dans le parc de la mairie annexe de Chaix.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2025, emplies de réussites.

Mélissa Mérienne
Directrice de l'école d'Auchay-sur-Vendée



AUCHAY-SUR- VENDÉE EN +

VOËUX MUNICIPAUX 2024

Samedi 13 janvier 2024, salle des fêtes de Chaix, quelques 200 personnes étaient présentes pour la traditionnelle cérémonie des vœux. À cette occasion, la commune en a profité pour honorer plusieurs Auchayrois(es). Béatrice de la Boulaye, actrice, Quentin et Simon Jaumier, champions de tir à l'arc équestre, ont reçu la médaille de la commune. La soirée s'est terminée par un apéritif gourmand apprécié de tous.



17

AIRE DE JEUX

Les aires de jeux et espaces verts de Chaix et d'Auzay ont été rénovés, avec l'installation de nouvelles structure de jeux pour enfants.



Auzay



Auzay



Chaix

BAPTÊME DE L'AIR

Le traditionnel baptême de l'air offert par le municipalité aux élèves quittant l'école primaire pour rejoindre le collège, s'est déroulé le 24 juin à l'aérodrome de Fontenay-le-Comte, où chaque enfant a pu découvrir, vus du ciel, Auchay-sur-Vendée et ses alentours.



CIMETIÈRES

La procédure de reprise de concessions suit son cours. Sur le cimetière d'Auzay, une vingtaine d'emplacements sera récupérée. Ces reprises seront effectives à partir de juin 2025.

Parallèlement, de nouvelles cavurnes ont été aménagées dans le cimetière d'Auzay à l'emplacement du caveau provisoire. L'unique caveau provisoire communal se trouve maintenant à Chaix.

À la suite de ce travail de réhabilitation de nos cimetières, une révision des tarifs a été engagée. Le conseil municipal a validé le 21 mai dernier les nouvelles propositions applicables à compter du 27 mai 2024.

Le règlement du cimetière a également été remis à jour.

TARIFS POUR LES CIMETIERES D'AUZAY ET DE CHAIX	Pour information	Nouveaux tarifs pour Auchay sur Vendée
Emplacements pour 2 personnes	1.00 x 2.20 m	30 ans renouvelable à partir de la date d'achat 100€
	1.00 x 2.20 m	50 ans renouvelable à partir de la date d'achat 170€
Utilisation du caveau provisoire Cimetière de Chaix		Gratuit
Case dans le Columbarium ou Cavurne		20 ans 450 € 30 ans 750 €
Plaque gravée dans l'espace de dispersion des cendres		150 €

L'informatisation des 2 cimetières se poursuit, avec pour objectif la mise en place d'un nouveau logiciel commun en fin de mandat.

LES BOUCHONS DE L'AVENIR



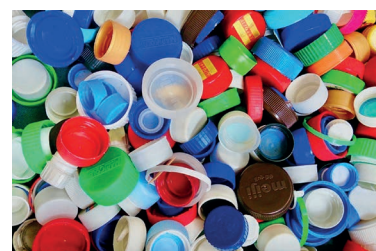
NE JETEZ PLUS VOS BOUCHONS ET COUVERCLES EN PLASTIQUE, BOUCHONS EN LIÈGE ET SYNTHÉTIQUE

L'association Vendéenne « Les bouchons de l'avenir » récupère les bouchons et couvercles. Cette collecte a pour but de mener à bien des activités bénévoles dont la finalité est d'aider les personnes en situation de handicap, au travers de projets pour du matériel adapté : sport, loisirs, aménagement de la maison ou de la voiture, financement de soins onéreux.

- Un geste éco-citoyen
- Un geste simple
- Un geste pour une bonne cause

Des points de collecte sont disponibles dans les hypermarchés de Fontenay-le-Comte, et plusieurs conteneurs de collecte se trouvent à Auchay-sur-Vendée chez des particuliers, facilement accessible et identifiable.

Infos et points de collecte sur le site www.lesbouchonsdelavenir.fr



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Le Conseil Municipal des Enfants qui s'est constitué le 16 novembre 2023, s'est agrandi avec 2 nouvelles jeunes élues dont les élections se sont déroulées le 8 octobre 2024. Pour cette année scolaire 2024/2025 le CME est composé de 6 jeunes conseillers :

- MAURY Savannah en 6^{ème}
- BOUSSEAU Gatien en 6^{ème}
- BAUDRY Léa en CM2
- POULARD Amel en CM2
- BOURDEAU Manon en CM1
- TIRBOIS Chloé en CM1

Nos jeunes élus sont encadrés et soutenus par la commission Affaires scolaires.

Le CME permet aux enfants :

- De s'exprimer et de proposer des projets pour améliorer la vie des Auchayrois(es) ;
- De servir d'intermédiaire entre le Conseil Municipal et les enfants de la commune ;
- De mener des actions de solidarité, de prévention et de citoyenneté ;
- D'acquérir des connaissances sur le fonctionnement de la collectivité et de découvrir d'autres institutions (Assemblée Nationale, Sénat...) ;
- D'accompagner les élus aux commémorations patriotiques et manifestations rythmant la vie de la commune.

Lors de l'année scolaire 2023/2024 les jeunes élus ont pu :

- participer aux cérémonies patriotiques (11/11/2023 et 08/05/2024) ;
- inaugurer le terrain de bosses (04/07/2024) ;
- participer au goûter des aînés (11/01/2024) ;
- choisir la locomotive et son wagon situés sur l'aire de jeux à Auzay ;
- participer aux différentes réunions de travail.

Un grand merci à ces jeunes élus qui prennent leur rôle très à cœur et qui sont très actifs.

ESPACE EDMOND GAUVRIT

La journée participative et festive qui s'est déroulée le 9 novembre à l'Espace Edmond Gauvrit, a été l'occasion d'échanger et de réfléchir sur le devenir de cet ensemble et sur les nombreux projets de réhabilitation qui pourrait y être menés.



GOÛTER DES AÎNÉS



Le prochain rendez-vous est prévu le 16 janvier 2025 à 14h30 avec une animation par une conteuse de l'association arc en ciel suivi d'un goûter.

Cette invitation a été distribuée à tous les plus de 65 ans inscrits sur la liste électorale à partir du 12 décembre.

Les plus de 65 ans non inscrits et intéressés par cette proposition peuvent s'inscrire jusqu'au 3 janvier, en appelant la mairie au 02 51 51 82 03, ou auprès des conseillères Mme Côte Catherine au 06 84 86 98 31 et Mme Trichet Marie-Claude au 06 61 00 91 34.

L'HEURE CIVIQUE AUCHAYROISE



SE RENCONTRER, SE TENIR COMPAGNIE, S'ENTRAIDER

L'heure Civique à Auchay-sur-Vendée regroupe une douzaine de bénéficiaires et une dizaine de bénévoles, tous Auchayrois(se).

Il s'agit d'une initiative nationale, encouragée par le Conseil Départemental de la Vendée.

COMMENT CA MARCHE ?

Une personne, souvent isolée ou esseulée, ou ayant un problème ponctuel, se signale en Mairie qui la met en relation avec un ou une bénévole de l'Heure Civique. La Mairie est donc partie prenante.

Rendez-vous est pris pour une visite du bénévole en présence de la responsable de l'Heure Civique d'Auchay-sur-Vendée, et, si c'est le souhait exprimé, d'un membre du Conseil Municipal.

Le bénéficiaire et le bénévole fixent ensemble la fréquence de leurs échanges, sur la base d'une heure par mois ou de rendez-vous plus ponctuels.

Nous proposons selon envies et besoins :

- Visites à domicile, conversation, jeux, lecture...,
- Petit bricolage,
- Petit jardinage,
- Déplacements dans les communes voisines (courses, visites, promenades...),
- Temps de lecture et de rencontre des enfants à l'école Magellan et à l'école 1.2.3 Soleil avec les bénévoles auchayrois de l'association « Lire et faire Lire »,
- Petites sorties autour de l'école 1.2.3 Soleil avec les élèves de maternelle et leur professeure,
- Une fois l'an, un goûter partagé en mairie,
- Partenariat ponctuel avec les associations de la commune,
- Cette liste n'est pas exhaustive, à nous d'imaginer d'autres moments privilégiés.

Ce sont avant tout des moments partagés pour le plaisir de chacun.

CONTACTS :

Que vous souhaitiez devenir bénéficiaire ou bénévole, merci de contacter :

En Mairie : Gwénaëlle Baudry au 02 51 51 82 03, heurecivique@auchaysurvendee.fr

**Responsable de l'Heure Civique sur notre commune :
Sophie Quadrado, heurecivique@auchaysurvendee.fr
NB : si vous ne disposez pas d'internet, contactez
Sophie par l'intermédiaire de Gwénaëlle.**



LA QUINZAINE BLEUE

LA QUINZAINE BLEUE 2024 a eu lieu du 30 septembre au 11 octobre.

Les Communautés de Communes Pays de Fontenay-Vendée et Vendée Sèvre Autise, via leur entente santé, ont coordonné la mise en place de la quinzaine bleue sur leur territoire. Cet événement a été l'occasion, pour les acteurs de la vie locale, impliqués auprès des personnes âgées, d'organiser des manifestations visant à renforcer les liens entre générations et à témoigner du rôle essentiel que peuvent jouer les seniors dans la vie sociale.

Pour la première année, la commune d'Auchay-sur-Vendée a participé le lundi 7 octobre aux animations en proposant un après-midi autour de la magie avec Bertrand le magicien. Environ 70 personnes se sont déplacées venant entre autre de Fontenay-le-comte, Longèves, Maillezais, Pissotte, Vix, Auchay-sur-Vendée. Cette soirée s'est terminée par un goûter qui a permis des retrouvailles entre participants. Ils nous ont aussi exprimé leur joie de s'être déplacés pour cet après-midi festif.



21

COMMÉMORATIONS



Comme à chaque cérémonies de commémorations du 8 Mai et du 11 Novembre, celles-ci sont l'occasion de nous rassembler pour rendre hommage à nos aînés qui ont combattu et sont morts au nom de la liberté, mais également à toutes les victimes des ces tragédies, et ainsi de perpétuer le devoir de mémoire indispensable pour les générations futures.

LOTISSEMENT LE GROS BOEUF

Il reste encore quelques lots disponibles pour le lotissement Le Gros Bœuf. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la mairie au 02 51 51 82 03.



Vue aérienne du lotissement

L'ODDAS



L'ODDAS (Office de Développement Associatif et Social)

L'ODDAS est une association loi 1901 qui dispose d'un agrément Centre social délivré par La Caisse d'Allocation Familiale.

Parmi ses missions : développer des animations socioculturelles en direction de tous et toutes dans un esprit participatif, favoriser les liens sociaux et intergénérationnels et soutenir l'action des associations locales. Tous les quatre ans, le projet de l'association est renouvelé grâce à la participation des habitants(es) et des partenaires. Le projet actuel court sur la période 2023-2026.

En accord avec son projet social, l'ODDAS propose des activités variées qui s'articulent autour de l'échange, de l'entraide, de l'éducation ainsi que le développement des initiatives. Que vous soyez parents, grand-parents, jeunes ou même une association, l'ODDAS est là pour vous.

Liste de ces activités :

Activités pour tous, Ateliers numériques collectifs, Ateliers parents-enfants, Ateliers seniors solos « cuisinons pour une portion », Balades, Composteurs collectifs, Conseiller numérique, Doktor Bike, Entretien de la mémoire, Fablab, France Services, Grand-parentalité, Gym adaptée, Jardinage, Jeunes majeurs, Laboratoire de reconditionnement, Les méninges déménagent, Parents solos 85, Projets de familles, Projets de jeunes, Promeneur du net, Repair café, Sorties Transport solidaire, Vente solidaire d'ordinateurs, Yoga sur chaise.



Contact ODASS

**25 rue des Cordiers 85200 Fontenay le Comte
02.51.69.26.53 accueil@oddas.fr**

Pouvoir vous déplacer, même sans voiture ou sans permis grâce au transport solidaire ; Cela s'adresse aux habitants(es) du Pays de Fontenay-Vendée ne pouvant pas conduire ou n'ayant pas de moyen de locomotion. Il permet aux personnes de se déplacer occasionnellement pour des actes de la vie quotidienne. Les déplacements se limitent au bassin de vie, la priorité est donnée aux services et commerces de proximité. Une adhésion à l'ODDAS est requise.

Pour le transport solidaire sur la commune vous pouvez joindre :
pour Chaix : Catherine Côte au : 06 84 86 98 31
pour Auzay : Marie-Claude Trichet au : 06 61 00 91 34
ou la mairie par mail : contact@auchaysurvendee.fr

Nous sommes toujours en recherche de chauffeurs bénévoles pour la commune d'Auchay-sur-Vendée

RESTAURANT SCOLAIRE DE CHAIX



Les travaux de rénovation du restaurant scolaire de Chaix sont terminés, et dès la rentrée scolaire les élèves de l'école Magellan ont pu retrouver une cantine plus fonctionnelle, plus lumineuse, et un bâtiment moins énergivore. L'inauguration du nouveau restaurant s'est déroulée le 08 novembre en présence d'élus, d'élèves et du personnel communal.



TERRAIN DE BOSSES

Après l'aménagement d'un parcours santé, et des terrains de boules, c'est un terrain de bosses qui a été mis en service à l'Escale des Ponts. Un projet à l'initiative du Conseil Municipal des Enfants qui renforce un peu plus l'attractivité du site.





NOS ASSOCIATIONS

Ces pages sont destinées aux associations de la commune qui souhaitent informer la population sur leurs activités, et qui nous ont communiqué leurs informations.

L'AMICALE LAÏQUE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Pour cette année 2024/2025, l'Amicale Laïque compte 18 membres.

Le bureau :

Président : Sébastien DELRIVE

Trésorière : Emilie TOUMI

Secrétaire : Audrey BERNARD

Vice-Président : Vatea ROOMATAAROA

Trésorière adjointe : Emilie GROLLEAU

Secrétaire adjointe : Marie-Julie BRISSIAUD



24

Les Membres : BERNARDON Romain, BOBINEAU Maxime, BOUTEILLER François, DEPAS Elodie, GELOT Audrey, JOUBERT Florie, LEBOEUF Marie, MARTINEAU Cécilia, PLISSON Aline, REGNIER Mathilde, SACRE Anthony et THITECA Morgane.

Notre association a pour but d'animer des manifestations et de récolter ainsi des fonds qui permettront de financer les projets de l'équipe éducative (achat de matériel pédagogique et sportif, sorties scolaires, abonnements, classe découverte...).

L'Amicale Laïque contribue aussi à créer des liens entre les familles de parents d'élèves ainsi qu'avec les enseignants.

MANIFESTATIONS PRÉVUES POUR 2025 :

- Carnaval enfantin le 8 Février 2025 à Auzay
- Vente de bières/saucissons ou pizzas - Printemps 2025
- Fête de l'école le 28 Juin 2025 à Chaix
- Collecte de papier - Juillet 2025 à Auzay
- Escale des ponts - Été 2025
- Vente de jus de pomme et chocolat de Noël - Novembre 2025
- Marché de Noël - Décembre 2025

L'Amicale Laïque vous propose aussi tout au long de l'année :

- location du tivol/barnum (4x6m)
- location de couverts
- vente de jus de pomme

Réservation auprès de :

Sébastien DELRIVE au 06.87.58.50.00

Vatea ROOMATAAROA au 06.48.95.38.72

Audrey BERNARD au 06.85.28.60.50

amicaleauchay85@gmail.com

Durant l'année scolaire 2023/2024, nous avons organisé un carnaval enfantin avec un défilé dans les rues d'Auzay, un marché de Noël à Chaix, une opération sapins de Noël (en partenariat avec Magasin Vert à Fontenay-le-Comte), des ventes de chocolats, jus de pomme et bières/saucissons, et nous avons pu clôturer l'année scolaire par la fête de l'école, sous le soleil... Nous avons également participé aux festivités de l'Escale des Ponts, ayant lieu chaque dimanche durant l'été, avec l'ensemble des associations de la commune ; notre dimanche ayant pour thème « la rentrée des classes ».

Ces différentes manifestations nous ont permis notamment de participer financièrement :

- Sortie à la Folie de Finfarine à Poiroux pour les élèves du site d'Auzay.
- Classe de mer/classe découverte à Meschers-Sur-Gironde pour les élèves du site de Chaix.
- Abonnements et achat de matériel pour l'école.

Afin de mener à bien toutes ces actions, nous tenons à rappeler l'importance de l'investissement des parents. En effet, **plus nous serons nombreux, plus nous pourrons contribuer au bien-être des enfants de l'école.**

Nous tenons également à remercier tous les bénévoles et les autres associations de la commune, qui ont contribué au bon déroulement des différentes manifestations, ainsi que la municipalité pour son soutien matériel et financier.

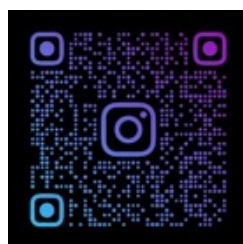
Nous invitons les parents qui veulent s'investir à contacter l'association.

« Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

Contacts : Sébastien DELRIVE (Auzay) 06 87 58 50 00 –sebastien_delrive@yahoo.com
Emilie TOUMI (Chaix) 06 28 83 57 25- tonyemilie.toumi@hotmail.fr



Accès à la page Facebook de l'amicale



Accès à la page Instagram de l'amicale

Amicale Laïque Auzay-Chaix



FARAMINE

Présidente : Virginie Chauvin

Trésorière : Valérie Didelot

Secrétaire : Valérie Leguyader

Intervenants : Irène Vercaémère, Jérôme Leguyader et Marvin Gaudin



« Jour après jour, dévide la bobine à histoires, file les contes et passe la mémoire. »

Depuis 2007 l'association propose des animations autour des contes (spectacles, atelier « création de boîte à contes », marionnettes...)

Faramine intervient régulièrement dans les accueils de loisirs, maisons de retraite et villages vacances du secteur. L'offre de cette année s'est notamment articulée sur le thème des Mille et une nuits.

« Chaque homme cache en lui un enfant qui veut jouer » (Friedrich Nietzsche).

L'association propose également la location de grands jeux en bois pour les collectivités et les particuliers, à des tarifs attractifs. Nous proposons également lors de nos manifestations la découverte de jeux de société originaux ou traditionnels. Notre offre s'est élargie cette année à la location de mallettes de jeux de société (niveau débutant ou expert). L'Escape Game a suscité un vif intérêt et a été loué à plusieurs reprises.

Le dimanche 2 juin, nous avons organisé à l'espace Edmond Gauvrit une journée festive sur le thème des jeux de plein air, jeux XXL et jeux de sociétés. Pyramide de défis, jeu de la baguette et parties mémorables de Troll Ball et autres jeux sportifs ont rythmé la journée.

Les chasses au trésor grandeur nature rencontrent toujours un vif succès, tout particulièrement cet été avec une version coopérative qui a enchanté un public familial.

Enfin, nous avons participé avec plaisir à l'Escale des Ponts en association avec le club de Lecture le dimanche 28 juillet. En dépit d'une faible fréquentation, la journée s'est avérée très agréable et conviviale. Lectures, chants, expositions d'artistes, contes, grands jeux en bois, et ardoises salées et sucrées ont régalé les visiteurs.

« Une année sous le signe des arts créatifs ».

L'année a été placée sous le signe des arts créatifs, avec de nombreuses journées d'animations et de location de nos mallettes créatives : linogravure, enluminure, calligraphie, tawashi, pyrogravure, et notre nouveauté l'iris folding.

Comme chaque année nous présenterons nos créations au marché de Noël de Damvix.

« Dans les cartons... »

De nouveaux ateliers créatifs sont en cours de préparation, et une nouvelle version de l'Escape Game également.

Le Solstice du jeu en novembre ne sera pas reconduit. Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 30 mars pour le Printemps du jeu à la salle de Chaix. Retrouvez-nous lors de cette journée qui s'annonce festive et conviviale : jeux de société, grands jeux en bois, contes, jeux de plein air, d'équipes et d'attrape en tout genre, buvette et restauration, et d'autres surprises !

Pour tous renseignements complémentaires :

Valérie Didelot (trésorière) : 07 44 89 31 54, Valérie Leguyader (secrétaire) : 06 98 98 73 79,

Irène Vercaémère (intervenante) : 06 86 01 74 97.

Belle et douce année 2025, qu'elle soit pour tous faramineuse !



A.S.4.V.F

L'association Sportive des 4 Vents Fontaines football

L' AS4VF va fêter ses 5 ans de fusion entre les communes de Doix lès Fontaines, St Martin de Fraigneau et Montreuil (communes d'origines du club) et la commune d'Auchay-sur-Vendée.

Aujourd'hui le club compte trois terrains de football en herbe, entretenu par le comité de gestion des 4 vents (comité composé d'élus regroupant les 4 communes), d'une salle de sports, de différents vestiaires et locaux.

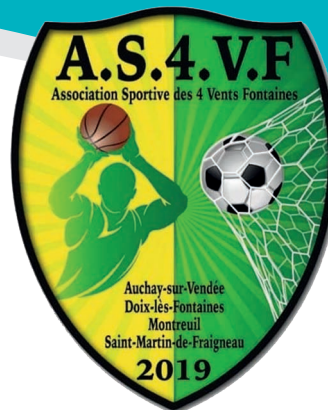
Le nombre de licenciés pour cette saison 2024-2025 se décompose ainsi :

- **Seniors/Loisirs/Futsal/Jeunes U18 à U20 = 83 licenciés :**
Niveau seniors/Jeunes U18 à U20 : équipe A : Division 2 – équipe B : Division 4 – équipe C : Division 5 - Futsal (en entente avec le VFF) : Division 3.
- **Jeunes U6 à U15 = 76 licenciés :**
Niveau Jeunes : U6 à U9 : Foot animation / U10-U11 : Divisions 3 et 4 / U12-U13 : Division D2 / U14-U15 : Division 2.
- **Dirigeante/Dirigeants = 27 Dirigeant(e)s.**
- **Arbitre = 1 arbitre + 1 jeune arbitre féminine.**
- **Éducateurs = 3 +1 (en cours) = 4 éducateurs**
Soit un total de 191 licenciés.

Une réelle progression ces dernières années du nombre de licenciés, cette réussite est liée au dévouement des bénévoles, au soutien des communes, de nos partenaires. Dans ce début de saison nous enregistrons de très bons résultats dans les catégories seniors et dans la catégorie des jeunes licenciés. Ces bons succès et le travail réalisé ne doivent pas cacher malgré tout quelques difficultés.

Les entraînements et matchs :

Il est parfois difficile de s'entraîner, beaucoup de pratiquants sur des terrains quelquefois impraticables suite à une météo capricieuse, entraînant l'annulation de certaines séances, une salle de sport très utilisée et pas toujours disponible. Nous essayons de trouver quelques créneaux en accord avec les autres associations utilisatrices pour que nos jeunes licenciés puissent s'entraîner. L'avenir nous imposera d'envisager de nouvelles structures permettant aux activités de plein-air de perdurer. Des projets de nouvelles structures sont réalisés ou en cours d'études dans des communes Sud-Vendéennes. Les budgets sont très lourds, ces projets, peut-être utopiques à ce jour, ne seront possibles et réalisables que si l'ensemble des communes des 4 vents, l'intercommunalité, l'état, les instances footballistiques, nous soutiennent dans cette démarche.



Les Bénévoles :

Sans bénévoles, pas de club, pas de sports collectifs, pas d'encadrants pour nos jeunes, pas d'association. C'est un problème qui s'amplifie avec un club qui progresse en nombre de licenciés.

Nous recherchons et « recrutons » de nouveaux bénévoles disponibles pour entretenir les structures (traçage des terrains), tenir et gérer une buvette, accompagner des jeunes, accompagner des arbitres, etc. Les tâches sont nombreuses.

Si vous êtes intéressés et prêts à vivre l'aventure au sein d'une section sportive de votre commune, contactez-nous !

L'organigramme du club - Bureau

- Loïc PICHERIT** - Président
- Eric CHOLLET** - Trésorier Principal
- Cyril MERCIER** - Secrétaire Général
- Bruno DEBORDE** - Trésorier Adjoint
- Philippe ROBIN** - Secrétaire Adjoint
- Gaëtan GELOT** - Président Foot seniors et loisirs
- Arnaud GADEYNE** - Responsable de la Section Foot Jeunes et Foot Animation

ANIMATIONS AS4VF

- 31 Août 2024 : Tournoi jeunes U10-U11 / U12-U13
- 26 Octobre 2024 : concours de palets
- Soirée « Yellow-Green » date à définir
- 20 Décembre 2024 : Tournoi Futsal
- 01 Février 2025 : soirée plats à emporter
- 03 Mai 2025 : Tournoi city stade
- 24 Mai 2025 : Tournoi seniors
- 03 Août 2025 : (date à valider) guinguette « Escalade des ponts » Auchay-sur-Vendée
- 30 Août 2025 : Tournoi jeunes U10-U11 / U12-U13

Le président de l'AS4VF Loïc Picherit 06-42-55-58-57

Nos coordonnées pour suivre les différentes rencontres ou plateaux, les informations sur le club, les résultats, classements

 ASSOCIATION SPORTIVE DES 4 VENTS FONTAINES/FOOTBALL

 as4vf.85

CLUB DES AÎNÉS D'AUCHAY-SUR-VENDEE

De cheveux blancs en cheveux gris, le Club des Aînés compte 50 membres. Membres actifs, bien sûr, car outre le fait de passer 4 heures par semaine à jouer aux cartes ou aux jeux de sociétés avec un goûter, ils participent à divers événements.

Une nouvelle équipe a été mise en place en début d'année. Madame Irène MALLARD-SAVINEAU, cheville ouvrière pendant 20 ans auprès de l'association n'a pas reconduit son mandat. Le nouveau Président Jacques METAIS remercie l'équipe sortante pour tout le travail accompli et sur sa proposition, Madame Irène MALLARD-SAVINEAU est nommée Présidente d'Honneur.

Nouvelle équipe : • Président : Jacques METAIS • Vice-Présidente : Annie RUEL • Vice-Présidente : Francette BERTHOMMEAU • Secrétaire : Jean-Paul DECLoux • Secrétaire Adjointe : Marie-Claire ROUSSEAU • Trésorière : Christine MANCEAU • Trésorière Adjointe : Roseline JAUMIER

Les principaux faits marquants pour cette année 2024 sont :

Marche les jeudis matin et après-midi :

Lorsque le temps le permet, il est organisé une marche de 4 à 7 km, généralement au départ de la salle Edmond Gauvrit. Entre 7 et 12 participants se retrouvent pour cette marche matinale.

L'après-midi se sont quelques marcheurs véloce qui se réunissent pour randonner autour de la commune.

Repas trimestriel :

La nouvelle équipe a maintenu la tradition du repas trimestriel qui se déroule dans la salle Edmond Gauvrit. Cela permet de partager un moment convivial avant de "s'affronter", sur tapis vert, aux cartes.

Pique-nique d'été du Pôle de Proximité :

Le Pôle de Proximité est une forme d'association des communes de Montreuil, Doix lès Fontaines, Saint Martin de Fraigneau et Auchay-sur-Vendée. Dans le cadre de cette association, un club associatif de chaque commune participe à un pique-nique commun dont le lieu de réalisation est tournant sur chaque commune. Cette année, Fontaines nous a accueilli sur un terrain ombragé à côté du terrain de foot. Le matin une petite randonnée a eu lieu dans les marais de Doix lès Fontaines. Une centaine de participants a pu déguster, avant le pique-nique, un apéritif et un préfo de Maître Daniel (offert par la commune hôte). L'après-midi s'est poursuivi avec des jeux de sociétés.

Accueil de l'association rurale de Vendée « Dix Mois la Vendée » :

Cette association surtout présente dans le Nord et l'Ouest de la Vendée a pour but de faire découvrir la géographie et le patrimoine de la Vendée. Dix fois par an, elle se déplace dans une commune du département.

Notre Association, en partenariat avec la Mairie d'Auchay-sur-Vendée a accueilli une centaine de participants, leur a proposé deux randonnées (5 et 10 km) à travers la commune. Après l'apéritif offert par la commune et un pique-nique, nous les avons emmenés découvrir quelques particularités du secteur.

Pour finir un petit spectacle et un goûter fut proposé.



L'Escale des Ponts :



Les Boucles de la Vendée, l'UNC et cette année le Club des Aînés se sont associés pour organiser la journée festive de l'Escale des Ponts du 18 août.

Une météo favorable, de nombreux exposants, des bénévoles enthousiastes et disponibles ont permis de proposer une journée détente aux nombreux visiteurs. Ils ont pu déguster un préfeu maison, digne d'un premier prix aux concours, ainsi que le traditionnel jambon moquette, le tout dans une ambiance bon enfant.

Nous sommes prêts pour la prochaine

saison, et réfléchissons d'ores et déjà au programme de la journée.

Nous en profitons pour remercier Monsieur le Maire et ses collaborateurs pour la mise à disposition de ce site, bien entendu des améliorations sont toujours possibles, et l'équipe municipale, nous en sommes sûrs, est prête à concourir pour la réalisation de celles-ci.

Repas de Noël :

Dans la continuité du fonctionnement du Club, nous sommes en préparation du repas de Noël du 12 décembre à la salle municipale d'Auzay. Cela sera un moment festif avec un repas traiteur et un spectacle de magie, d'histoires et chansons.

PERSPECTIVES POUR LE CLUB DES AÎNÉS :

Dans le cadre du futur aménagement de l'Espace Edmond Gauvrit lancé par la Municipalité, Monsieur Le Maire nous a assuré que la salle dont nous disposons actuellement nous serait dévolue, mis à part événement exceptionnel. Une éventuelle extension de celle-ci pourrait être envisagée dans le cadre du futur aménagement, et que tout au moins elle serait rafraîchie.

Le but de l'Association est de permettre à toutes les personnes d'Auzay-sur-Vendée en situation de retraite et en recherche de convivialité de se retrouver une fois par semaine dans un cadre agréable et sympathique.

Comment nous rejoindre :

Pour nous rejoindre, vous pouvez soit venir directement au club (Salle Edmond Gauvrit) le jeudi à 14h30, soit prendre contact directement avec le Président ou le Secrétaire :

Jacques METAIS - Tél : 06 72 79 38 74

Jean-Paul DECLOUX - Tél : 06 47 24 62 79



Le Club des Aînés « l'Age d'Or »
vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

LES BOUCLES DE LA VENDÉE

L'année 2024 s'achève, nous avons commencé par notre assemblée générale le Vendredi 9 Mars 2024 en présence de M. le Maire Dominique GATINEAU ainsi que M. le maire délégué Pierre-Yves HIDREAU, et de nouveaux bénévoles, ce qui porte l'association à un effectif de 42 personnes.

Cette 25ème édition du 1er Mai 2024 randonnée pédestre & VTT, s'est déroulée sous une pluie battante, et il y a eu peu de participants : 113 randonneurs, 45 vététistes et 5 marcheurs Nordique ont bravé l'intempérie ; c'est dommage car c'était de beaux circuits.

Les bénévoles avaient un peu le cœur gros après tout le travail que cela demande, anéanti en une matinée. Les manifestations de plein air, c'est parfois de bonnes années et d'autres catastrophiques.

Bien sûr les jeunes sapeurs pompiers de Fontenay-le-Comte qui présentaient les gestes de premiers secours, et l'association L'Outil en Main qui présentait les métiers manuels de l'artisanat et du patrimoine, ont été peu sollicités. Un grand merci à eux pour leurs dévouements. Les Boucles de la Vendée soutiendront quand même financièrement les projets des jeunes sapeurs pompiers et de l'Outil en Main.

Le dimanche 18 Août 2024, l'animation à l'Escale des Ponts, en collaboration avec L'UNC et le Club des Aînés a vu une forte présence des Auchayrois(es) et de personnes extérieures, sous un temps ensoleillé. Les expositions peintures, photos, meubles en carton, vanneries ont connu un véritable succès. Le bar et la restauration ont très bien fonctionné dans la bonne humeur et la convivialité.

PERPECTIVES 2025

Jeu 1er Mai 2025 randonnée pédestre, 1 circuit 3 kms à mobilité réduite / 4 circuits pédestres : 8, 12, 18, 25 kms / 2 circuits VTT : 25 et 45 kms / 1 circuit marche nordique. L'Escale des Ponts, à confirmer pour Juillet ou Août.

REMERCIEMENTS

L'association « Les Boucles de la Vendée » remercie l'ensemble de la municipalité, M. le Maire Dominique GATINEAU et M. le Maire délégué Pierre-Yves HIDREAU, pour l'aide qu'ils nous apportent face aux projets, aux élus, au conseil départemental de la Vendée, aux Maires des communes environnantes, aux propriétaires privés, à l'association ASA plaine et marais, aux partenaires. Avec les membres du bureau, je tiens également à adresser mes vifs remerciements aux bénévoles qui s'activent tous les ans, et pour leur engagement dans cette randonnée et autres. Sans bénévoles plus de vie associative.



RENSEIGNEMENTS : 06 15 52 94 14

Mail : dominique.daguze@sfr.fr

Le BUREAU :

Le Président : Dominique DAGUZÉ

Les Vice Présidents : Jacques PHELIPPEAU, Arthur CAQUINEAU

Trésorière : Christiane GOMARD ,

Trésorière adjointe : Martine BREMAUD

Secrétaire : Colette REMAUD

Secrétaire adjointe : Line GIRAUD

Membres : Patrick CAQUINEAU, Christian LACOTTE, Lionel GRELLEAU Philippe NOVACOVIC



L'ensemble du bureau « Les Boucles de la Vendée » vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente leurs meilleurs vœux 2025.



LES P'TITS DRÔLES

L'association créée en 2016 permet aux assistantes maternelles de rompre leur isolement et d'échanger sur leurs pratiques professionnelles, et surtout de permettre aux enfants de s'épanouir et de se sociabiliser au contact d'autres enfants et adultes.

Elle compte actuellement 11 adhérentes.

L'association dispose de matériel de puériculture, de tapis et modules de motricité, de matériel pour effectuer des activités créatives, de jeux et jouets.

Les rencontres se font à la salle des activités culturelles à Chaix tous les mardis et vendredis matin de 9h à 12h, où les enfants peuvent bénéficier d'activités ludiques et créatives, de parcours de motricité, etc...

Cette année, les assistantes maternelles et les enfants accueillis ont pu participer à différentes activités et sorties :

- 22/12/2023 : goûter de Noël (visite du père-noël et remise d'un cadeau à chaque enfant).
- 02/02/2024 : matinée crêpes.
- 29/03/2024 : chasse aux œufs de Pâques.
- 10/06/2024 : sortie au Zoo de Mervent et pique-nique.
- 21/06/2024 : fête de la musique à la salle.
- 28/06/2024 : pique-nique tous ensemble à l'extérieur de la salle.
- 04/07/2024 : visite de la ferme de Benet.
- 01/09/2024 : participation en binôme avec l'Amicale Laïque, aux animations de la « guinguette » à l'Escale des Ponts.

• **Le 17 Novembre 2024**, l'association « Les P'tits drôles » a organisé Une bourse aux jouet qui a eu lieu à la salle des fêtes d'Auzay

• **Le vendredi 20 décembre**, le Père Noël reviendra rendre visite aux enfants accueillis par les assistantes maternelles de l'association à la salle des activités culturelles, ou les parents sont invités à venir partager ce moment convivial autour du sapin, des friandises et des cadeaux.

Depuis 2021, les assistantes maternelles de notre commune bénéficient d'un Relais Petite Enfance Itinérant (RAMI) Fontenay-Vendée. Le RAMI est un lieu d'information, d'accueil, de rencontres et d'échanges au service des assistant(e)s maternel(le)s, des parents et futurs parents. Il a pour objectif de parcourir le Pays de Fontenay-Vendée afin de proposer :

- des « matinées d'éveil » pour les assistant(e)s maternel(le)s et les enfants des communes de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée,
- des temps de « permanences sur rendez-vous » pour les parents.

Ainsi, les assistantes maternelles peuvent participer à des matinées itinérantes une à trois fois par semaine (variable selon les semaines) sur 13 communes.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2025.



LE BUREAU :

Carole CHAUVET, Présidente
Eva AUGER, vice-présidente
TOBAYAS Karine, trésorière,
Laetitia BLAIZEL &
Catherine PIZON, secrétaires.

Contact : philippechauvet3@orange.fr
jlblaizel@live.fr



AUZAY S'ANIME

Comme pour prendre de bonnes habitudes, Auchay-sur-Vendée s'est encore animé durant cette année 2024 ! Merci encore à tous, pour ces nombreux moments de gaieté et de convivialité... Petit retour en arrière :

FÊTE DE LA SAINT PATRICK (Samedi 16 mars 2024)

Pour cette seconde édition, nous avons accueilli sur scène les « Groovy Bandits » et les « Dazman Band ». Malgré l'affluence en légère baisse, la convivialité et la bonne musique étaient toujours au rendez-vous. Rendez-vous le 15 mars 2025 pour la troisième édition...

ESCALE DES PONTS (Dimanche 30 juin 2024)

Deuxième édition de l'Escale des Ponts ; un rendez-vous estival devenu incontournable pour les habitants de la commune mais aussi les simples promeneurs. Nous concernant, une météo clémente, des convives nombreux, des moules-frites délicieuses, bref une journée encore réussie grâce à vous toutes et vous tous !

FÊTE DE L'ÉTÉ (Samedi 13 juillet 2024)

Première édition à l'Escale des Ponts, avec la contribution active de la commune et la participation des Ricochets sous la houlette de la Communauté de communes. Pour débiter cette soirée, la troupe « Acid Kostik » a enthousiasmé le public bien fourni, avec son spectacle « La Chute ». Puis le comité des fêtes a assuré le repas devant l'orchestre « Les Roudou Family ». Et cerise sur le gâteau, le retour du feu d'artifice organisé et financé par la commune. La pleine réussite de cette soirée, grâce au soutien sans faille des bénévoles et grâce à votre présence en nombre, nous encourage vivement à réitérer l'événement l'année prochaine, le samedi 12 juillet 2025 !

VIDE-GRENIER (Dimanche 6 octobre 2024)

Encore une fois, Dame Nature nous a contraint d'annuler cette manifestation automnale... D'un commun accord avec les UNC (Union Nationale des Combattants), nous avons pris la décision de reporter le vide-grenier 2024 au dimanche 27 avril 2025 à Auzay. Et pour nous garantir une météo ensoleillée, nous programmons le vide-grenier 2025 le dimanche 5 octobre 2025 dans le centre-bourg de Chaix, pour essayer un secteur plus au sud...



Pour 2025, en résumé, notre fine équipe vous a concocté le calendrier des festivités suivant :

- **FÊTE DE LA SAINT PATRICK** le samedi 15 mars 2025 en soirée, salle de Chaix.
- **VIDE-GRENIER 2024** reporté au dimanche 27 avril 2025 bourg d'Auzay.
- **LES «ESTIVALES»** du dimanche matin à l'Escale des Ponts, (pour le comité des fêtes, date du dimanche 29 juin 2025 à confirmer).
- **FÊTE COMMUNALE D'ÉTÉ** programmée le samedi 12 juillet 2025 à l'Escale des Ponts, en partenariat avec la municipalité.
- **VIDE-GRENIER 2025** programmé dimanche 5 octobre 2025 bourg de Chaix.

Pour rappel, avant l'Assemblée Générale du comité des fêtes qui est programmée le vendredi 15 novembre, la composition du comité « version 2024 » était la suivante :

- Président : Geoffroy MERCIER
- Vice-Président : Tony TOUMI
- Secrétaire : Yorgos DAVID
- Secrétaire adjointe : Florence LIGER
- Trésorier : Didier PEUAUD
- Trésorier adjoint : Vivian MANCEAU

Membres : Jean-François COUE, Elise DEBORDE, Régis FILLON, François LAMARE, Sophie MANCEAU, Romain PLISSON, Rémi RATOUIT, Emmanuel SIBILLEAU, Guillaume TIRBOIS, Isabelle TIRBOIS, Irène VERCAEMERE.

Nous renouvelons nos remerciements les plus chaleureux et les plus sincères à toutes les personnes qui nous aident pour assurer le bon déroulement et la réussite de ces manifestations, et nous comptons sur votre présence pour que celles-ci restent joyeuses et conviviales. N'hésitez pas à nous remonter vos critiques (constructives) pour améliorer l'organisation et le développement de nos événements.

Pour organiser ces festivités, nous avons besoin d'un maximum de bénévoles. Si vous souhaitez intégrer l'équipe du comité, n'hésitez pas à nous contacter !

Les membres du comité des fêtes « Auzay s'anime » vous présentent leurs meilleurs vœux festifs pour cette nouvelle année 2025!

Président : Geoffroy MERCIER
Secrétaire : Yorgos DAVID

NONZOBENIN

Janvier 2024 : OUVERTURE DE L'ÉCOLE DE FORMATION en Coiffure et Couture pour jeunes déscolarisés.

Ce projet annoncé en 2023, a vu le jour en début d'année avec un immense succès.

Cette école a pour objectif de proposer à des jeunes qui n'ont pas eu la chance d'être scolarisés, d'apprendre un métier qui leur permettra de sortir de la pauvreté. Cette formation de 2 ans sera validée par le passage d'un examen CQP (certificat de qualification au métier).

Cette première promotion compte **40 apprenants encadrés par 4 formateurs qualifiés**.

Lors de notre mission, nous avons pu mesurer l'enthousiasme de ces élèves et leur détermination, ce qui fut une grande satisfaction pour l'association.

Rappels sur l'engagement humanitaire de NONZOBENIN

En partenariat avec l'Ong RADD au Bénin, précisément à Toviklin, lieu de nos actions, et grâce au soutien financier de nos partenaires, donateurs et adhérents, l'association poursuit son chemin humanitaire avec conviction et détermination.

Monsieur Antoine FANDEGLA, notre délégué local Béninois assure le bon fonctionnement de l'orphelinat et le bon suivi des enfants dans l'évolution de leur vie. Ceux-ci sont encadrés d'une responsable et cuisinière Béninoises dans leur quotidien.

Cette année la famille de NONZOBENIN, à la demande du ministère de la famille, a répondu à l'accueil de **2 nouveaux enfants au sein de l'orphelinat**.

Actuellement, **40 orphelins ont ou sont soutenus par NONZOBENIN**, grâce à l'appui financier et nominatif de parrains et marraines Français.

D'autre part, la parfaite collaboration et concertation avec Monsieur FANDEGLA, permet aussi de concrétiser d'autres projets et de les pérenniser de façon satisfaisante.

À ce jour :

- **150 enfants sont pris en charge pour accéder à la scolarité.**

Parrainage scolaire : 45 € par an

- **80 enfants bénéficient d'un repas par jour grâce à notre cantine solidaire.**

Soutien alimentaire : 60 € par an

- Grâce à l'envoi de 8 m3 de dons de vêtements par conteneur, 118 familles démunies ont reçu un colis.

- **Noël des enfants démunis** : en partenariat avec la municipalité et RADD-NONZOBENIN, Noël est fêté dans la ville au profit des enfants vulnérables. Une grande fête est organisée par Monsieur FANDEGLA. Chaque enfant reçoit un petit cadeau et peut se restaurer ; 150 d'entre eux ont été gâtés.



- **Mission de volontariat pour étudiants** : depuis plusieurs années, l'association organise, grâce à l'investissement de notre délégué local, un accueil de 5 semaines pour des jeunes souhaitant participer à une riche expérience humaine. L'objectif de cette mission est le soutien scolaire, informatique, médical et agricole.

Projets à venir :

Depuis 17 ans les enfants ont grandi sous le toit de l'orphelinat... certains sont dans la vie active, d'autres à l'université ou en apprentissage, et la dernière génération de 7 ans à 15 ans avancent dans leur vie au nombre de 19. Il faut penser alors au devenir un jour de cette belle structure...

Ainsi une pensée vers un nouveau projet :

Aménagement au sein de celle-ci d'un nouveau centre de formation professionnelle en couture et coiffure pour déscolarisés.

Un grand MERCI à tous ceux qui nous accompagnent par leurs dons de vêtements, chaussures, fournitures scolaires, matériel médical, vélos, jouets...

**Venez nous rejoindre par votre adhésion
38 € par an.**

Un grand MERCI aussi à la collaboration de notre délégué local et à nos fidèles partenaires sans qui rien ne pourrait être réalisé sur la terre Béninoise.

CONTACT : Mme Christine HIDREAU
1, route d'Auzay Chaix AUCHAY-SUR-VENDEE
Tél : 06 08 61 37 89
Mail : nonzobenin@yahoo.fr
idropyc@wanadoo.fr



U.N.C. AUCHAY-SUR-VENDEE

Notre section locale de l'U.N.C.
(UNION NATIONALE DES COMBATTANTS)
est composée de 39 adhérents :

- 12 Anciens Combattants A.F.N.
- 4 Veuves d'Anciens Combattants A.F.N.
- 21 Soldats de France
- 1 OPEX (Opérations Extérieure)

Les principaux buts de l'U.N.C. :

- **RASSEMBLER** les hommes et les femmes qui portent ou ont porté l'uniforme pour la défense de la France pendant les conflits ou au titre du service national, militaires d'active, appelés du contingent, réservistes des armées et de la gendarmerie, du simple soldat à l'officier général,
- **MAINTENIR ET DÉVELOPPER** les liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité qui existent entre tous ceux qui ont participé à la Défense de la Patrie,
- **PERPÉTUER** le souvenir des combattants morts pour la France,
- **CONTRIBUER** au travail de Mémoire et à la formation civique des jeunes générations.

C'est donc dans cet esprit que fonctionne notre association locale, notre souhait le plus cher étant que de nouveaux adhérents viennent nous rejoindre, afin que nous puissions assurer dans le temps une continuité dans la transmission de ces buts et de ces objectifs.



Que vous soyez Ancien combattant, Soldat de France (celles et ceux qui ont effectué un Service National), que vous ayez participé à des Opérations extérieures, Gendarmes (en activité ou retraités), Pompiers (en activité ou retraités), Élus, et toutes autres personnes.

CONTACTS POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Bernard ALEM : 06 69 18 27 00 bernard.alem85@gmail.com
Jacques METAIS : 06 72 79 38 74 nad.jacques.metais@orange.fr

LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2024 a été, pour notre section locale, l'occasion de mettre à l'honneur Monsieur Roger DEBORDE, avec une remise de médaille et de diplôme, pour 36 années de fidélité et d'assiduité en tant que Porte Drapeau.

Roger, qui en 1961 a rejoint l'Algérie, plus précisément COLOM-BECHARD, pour une durée de 22 mois.

Une très agréable et conviviale journée autour de Roger et sa famille, ses amis, et les membres de notre association. Nous avons beaucoup apprécié la présence de nos jeunes élus que l'on a eu d'ailleurs le plaisir d'accueillir lors notre Assemblée Générale, accompagnés de Madame Sylvia SUIRE.

Le dimanche 18 août, en collaboration avec les Boucles de la Vendée et le club des Aînés, nous avons participé à « l'Escale des Ponts » en bénéficiant d'une belle journée ensoleillée. Merci à vous tous qui êtes venus nous rejoindre. Nous repartirons pour 2025 !

Dans l'attente de nous retrouver, nous vous souhaitons de bonnes fêtes et une année 2025 la plus agréable possible.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : Bernard ALEM

Vice Présidents : Michel AIME – Jean Claude ODERMATT

Secrétaire : Jacques METAIS - Adjoint : Paul REMAUD

Trésorier : Philippe COIRIER - Adjoint : Patrick CAQUINEAU

Membres : Jean Marie BREMEAUD – Dominique DAGUZE - Roger DEBORDE - Joël GIRAUD - Daniel MANCEAU - Pierre MARTIN - Marcel ROUSSEAU - Claude RUEL

Porte Drapeaux : Michel AIME - Roger DEBORDE
Pierre MARTIN - Claude RUEL



QUARTIER DU Puits ST MARTIN - AUCHAY - LONGÈVES



Élection de la Comtesse de la Biennale 2024

Le samedi 13 mai 2024 a eu lieu, salle des OPS, l'élection de la Comtesse et de ses demoiselles d'honneur. C'est Manon la Vicomtesse de notre Quartier qui a été élue Comtesse pour la Biennale 2024. Elle a ainsi eu l'honneur de défiler sur le char de la ville le jour de la Biennale.

Dimanche 19 mai 2024... Défilé de chars fleuris à Fontenay

C'est après de longs mois, faits d'enthousiasme et de passion que les bénévoles du Quartier du

Puits Saint-Martin / Auchay-sur-Vendée / Longèves, ont enfin vu défiler dans les rues de Fontenay, le fruit de leur labeur. Malgré une météo capricieuse, les défilés de jour et de nuit se sont déroulés devant une foule nombreuse. Les deux chars du Quartier, représentant un drakkar et un chevalier de tournoi sur son cheval, ainsi que les deux groupes de danseurs, ont été très applaudis. Sur les chars, Noémie, Lana, Sarah, Zélie et Morgane les charmantes demoiselles d'honneurs, ont également reçu de nombreux applaudissements.

100 bénévoles du Quartier ont participé à la biennale.

Que ce soit à la réalisation des chars, au façonnage des roses, au défilé ou en travaillant au stand du quartier, c'est au total une centaine de bénévoles qui ont participé à la biennale 2024 dans notre Quartier.

Les deux chars du Quartier ont été vendus au carnaval Rullicois et ils défilent à Rouillé dans la Vienne lors du week-end de Pâques.

Les membres du conseil d'administration du Quartier remercient tous ceux qui ont aidé l'Association et vous donnent rendez-vous en 2025 pour leurs différentes manifestations.

- **Dimanche 12 janvier - Loto salle des OPS à Fontenay-le-Comte.**
- **Mardi 11 novembre - Loto salle des OPS à Fontenay-le-Comte.**

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Contact : Déborah DURET

Email : debo.fredo.85@hotmail.com



Biennale 2024



ART-THALIE

ASSOCIATION CULTURELLE DE CHAIX

2024, une belle année pour l'association qui compte désormais deux troupes de théâtre, une pour les jeunes et une pour les adultes.

LA TROUPE ADULTES :

En Novembre et Décembre 2023, nous avons présenté, à la salle des fêtes de Chaix, la comédie « ... Et surtout pour le pire » de Viviane TARDIVEL, mise en scène de Patrick LAMBERT, à 9 reprises. 900 spectateurs se sont déplacés pour assister aux déboires de deux couples qui veulent divorcer. Une comédie hilarante portée par l'énergie des acteurs.

En 2024, deux personnes nous ont rejoint; Julien BLAIZEL (acteur) et Paméla CHEVALIER (scripte).

Le 21 Juillet 2024, nous avons animé l'Escale des Ponts. À partir de 11H00, la troupe, composée d'anciens et de nouveaux acteurs, a présenté une dizaine de saynètes, très appréciées par les spectateurs, beaucoup plus nombreux que lors de l'édition précédente. Merci à eux.

TROUPE de THÉÂTRE des JEUNES :

Dès le mois de Janvier 2024, et avec l'aide des institutrices de l'école Magellan, mesdames BOUSSEMART et NIVET (pour le recrutement), nous avons enregistré les premières adhésions en Juin. Entre-temps nous avons engagé Madame Sophie LERIN, metteur en scène, titulaire d'un master professionnel des arts du spectacle. Depuis la première répétition, nos jeunes pousses ont fait preuve d'une motivation et d'un enthousiasme beau à voir. Après avoir fait connaissance avec les enfants, Sophie leur a donné le choix entre; jouer une pièce déjà écrite ou la créer eux-mêmes : Amel, Elia, Léonie, Lola, Margaux, Nora, Santino, Alicia et Elena, ont opté pour la 2ème proposition. Il faut dire qu'ils ne manquent pas d'idées.

Jeunes de 9 à 13 ans, venez nous rejoindre, il reste des places. Les répétitions se déroulent le mercredi après-midi de 14h à 15h hors vacances scolaires. Renseignements au 07 80 63 16 12.

En 2025, maintenant que la troupe de jeunes a vu le jour, il faut renforcer la troupe adulte. Nous recherchons des jeunes comédiens ou comédiennes ainsi que des personnes pour le soutien. L'équipe actuellement en place n'est pas toute jeune et elle doit pouvoir passer la main dans de bonnes conditions. Auchay-sur-Vendée à la chance d'avoir une troupe amateur de théâtre, qui je le rappelle a été créée en 1990 ; il vous appartient qu'elle continue.

Si vous êtes intéressé contactez nous, et si vous ne l'êtes pas, peut être connaissez-vous quelqu'un qui peut l'être. Renseignements au 07 80 63 16 12.

NOTRE PROGRAMME 2025

Au mois de Mars, assemblée générale et inscriptions jeunes et adultes

Samedi 22 Mars, la troupe des jeunes présentera sa première pièce à la salle des fêtes de Chaix.

En Juillet, l'Escale des Ponts, peut être avec la troupe des jeunes

En Novembre et Décembre 2025, neufs représentations théâtrales à Auchay-sur-Vendée.

Merci à M. le Maire et à son conseil pour le soutien qu'ils apportent à l'association culturelle et en particulier à la troupe des jeunes.

L'ensemble des membres, de l'association culturelle de Chaix, vous adresse ses Vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année. Quelle vous apporte joie, bonheur et surtout santé.





VIE PAROISSIALE

La communauté catholique locale « Notre Dame des sources » dont la maison paroissiale est située à Fontaines (Doix-les-Fontaines) fait partie de la paroisse Sainte Claire de Fontenay-le-Comte depuis septembre 2022.

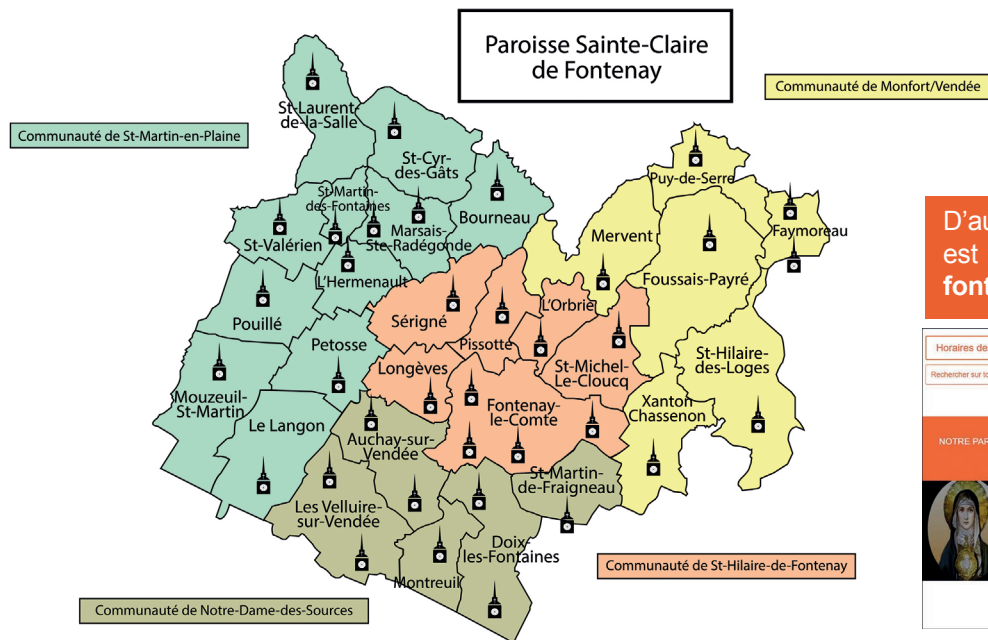
Philippe Bazire (Chaix) et Marie-Claude Trichet (Auzay) pour notre commune, représentent cette communauté ecclésiale de proximité (CEP). Ils participent aux rencontres entre les membres représentant géographiquement les 6 communes et 8 clochers, chargés d'animer celle-ci. Ils représentent également notre CEP au sein de l'équipe pastorale de la paroisse Sainte Claire qui a en charge la responsabilité de conduire la paroisse au fil des mois, dans une collaboration étroite avec le curé de la paroisse.

Une permanence à la maison paroissiale de Fontaines se tient tous les lundis et vendredis de 10H à 12H et le mercredi de 10H à 11H30, suivi d'une messe. La messe dominicale a lieu à 11H tous les dimanches, dans l'un des clochers de notre communauté (voir les plannings en affichage à l'extérieur des 2 églises, ou sur Messes.info.fr. Pour les inscriptions pour la catéchèse, baptêmes, mariages, demande de messes, bulletin paroissial, s'informer à la permanence de Fontaines au 24 rue des écoles - Tél 02 51 51 82 38 - ou à celle de la paroisse rue saint Nicolas à Fontenay-le-Comte - Tél 02 51 69 04 16.

Pour la célébration des obsèques, contacter les pompes funèbres qui se mettront en lien avec la Communauté ecclésiale pour fixer ensemble le jour, l'heure, et le lieu de la célébration.

La nouvelle paroisse a 2 ans. Elle a vécu sa seconde fête de la paroisse le 15 septembre dernier dans le parc du lycée Notre Dame, où elle a réuni 700 personnes.

Elle organise et mutualise ses services tout en gardant une part de proximité. Pour vous aider dans vos démarches, un nouveau dépliant est paru en septembre 2024 ; il est à votre disposition dans les églises et dans les 2 mairies de la commune.



D'autre part un nouveau site internet est à votre disposition paroisse-fontenaylecomte.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SANTÉ

Agir pour la santé des habitants du territoire avec le Contrat local de Santé

Face au déclin de la démographie médicale sur notre territoire, la santé est une priorité forte des élus communautaires depuis déjà plusieurs années, dont l'objectif est d'offrir à la population des soins primordiaux pour leur santé et leur bien-être.

Accompagner l'installation des professionnels de santé

Avec une estimation de 8000 patients en recherche d'un médecin traitant dans le Pays de Fontenay-Vendée, le Contrat local de Santé et les élus restent activement mobilisés pour l'accueil de nouveaux praticiens et étudiants en santé.

Pour favoriser ces installations, la Communauté de communes multiplie et concrétise les actions telles que l'extension de la Maison de Santé de L'Hermenault en juillet 2023 permettant l'installation d'un nouveau médecin, la mise en place depuis juin 2023 d'une aide à l'installation pour les médecins libéraux, le soutien à la médecine salariale, l'accueil de qualité pour les internes en médecine (logement, soirée, kit découvert), l'accompagnement (recherche de locaux, mode de garde...), etc.

Prévenir, c'est essentiel

En parallèle, le projet de la Maison de Santé Simone Veil située à proximité du Pôle Santé Sud Vendée ainsi que le salariat en médecine générale évoluent et se matérialisent par l'ouverture au 2 juillet 2024 du centre de santé, avec le recrutement d'un nouveau médecin salarié, d'autres installations se dessinent.

Le Contrat local de Santé propose ou accompagne des actions de sensibilisation toute l'année auprès de publics cibles (jeunes, personnes âgées, public vulnérable...) et sur le territoire.

Forum « Bien vieillir », le 25 février

Un forum « Bien vieillir » est également prévu le 25 février 2025 à Fontenay-le-Comte. Pour recevoir le programme des ateliers, des conférences, des balades santé,... organisés près de chez vous, inscrivez-vous gratuitement auprès du Contrat local de Santé au 07 88 62 54 84 ou sur fontenayvendee.fr rubrique vie quotidienne – santé.

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE (EIM)

Ouverte en priorité aux habitants des 25 communes membres du Pays de Fontenay-Vendée, l'École propose des pratiques variées, tant individuelles que collectives pour tous les âges.

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire !

Nouveauté : batucada pour enfants et adultes !

Nouveauté 2024, création d'un atelier de batucada. C'est un atelier de percussions à peau avec de la déambulation. Afin de répondre à tous les âges, cet atelier se scinde en 2 : l'un pour les enfants,



l'autre à partir de 10 ans et bien plus, puisque les adultes sont les bienvenus. Aucun prérequis pour rejoindre cet atelier à part l'envie de s'amuser en musique !

- Atelier batucada enfant (7-9 ans) le lundi de 18h à 18h45.

- Atelier batucada (+ de 10 ans) le lundi de 18h45 à 20h.

L'École intercommunale de musique vient aussi à votre rencontre tout au long de l'année en proposant des événements :

- Le 22 janvier, conférence « Ma Région Virtuose » préparée et animée par les grands élèves de l'EIM, à la bibliothèque de l'Orbrie, entre conférence et concert...

- Le 4 février, moment musical aux Velluire-sur-Vendée. Venez découvrir la musique Irlandaise !

- Les 11 et 12 mars, atelier percussif ! Deux ateliers de découverte et de pratique des percussions, tambours, djembés, congas et bien d'autres. Mardi 11 mars dans la salle des associations de Pissotte, mercredi 12 mars à l'EIM. C'est gratuit !

- Le 11 juin, moment musical à Bourneau. Samba, Bossa Nova, une soirée sous le thème de l'Amérique du Sud.

- Le 20 juin, Super Renard et ses amis à Auchay-sur-Vendée. Trois classes du territoire chantent la chanson qu'ils ont créée puis participent à des extraits du spectacle « Super Renard » de Ludovic Hellet.

N'hésitez pas à venir encourager les élèves ou partager un moment convivial autour de la musique, il y a forcément une proposition près de chez vous...

Le programme détaillé sur fontenayvendee.fr

École Intercommunale de musique - 34 rue Rabelais - 85200 Fontenay-le-Comte

Contactez-nous au 02 51 53 41 64 / eimd.secretariat@fontenayvendee.fr



LECTURE PUBLIQUE

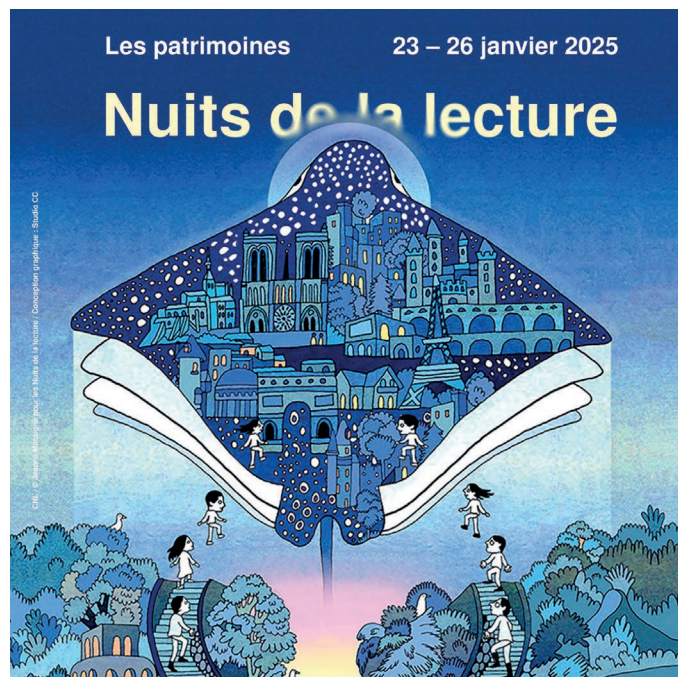
À bientôt sur le site internet des bibliothèques du territoire

La Communauté de communes coordonne le réseau des bibliothèques municipales. Dès 2025, chaque habitant du territoire pourra, grâce à un site internet dédié, voir tout ce que les bibliothèques du réseau vous proposent.

Agenda des animations, réservations et prolongation des prêts en ligne, disponibilité des documents... de nombreux services s'offriront à vous. Grâce à une carte unique, vous pourrez également emprunter des documents dans toutes les bibliothèques du réseau, et ça, gratuitement.

Les Nuits de la lecture en Pays de Fontenay-Vendée

Du 23 au 26 janvier 2025, les bibliothèques vous donnent rendez-vous pour participer aux Nuits de la lecture. Créé par le ministère de la Culture, ce temps fort a pour objectif de célébrer le plaisir de lire et l'accès aux bibliothèques. La programmation est en cours de construction. Vous trouverez plus d'informations sur le site internet de la Communauté de communes. De nombreuses animations gratuites vous attendront dans les bibliothèques. Il y en aura pour tous les âges et tous les goûts.



Paroles d'auteurs en Pays de Fontenay-Vendée

Le Département de la Vendée, en partenariat avec le Printemps du livre de Montaigu, propose l'opération « Paroles d'auteurs ». À cette occasion, venez rencontrer et échanger avec des auteurs Vendéens :

- 25 janvier 2025, à 18 h, à la bibliothèque de Mouzeuil-Saint-Martin : Delphine Giraud.
- 7 février 2025, à 19 h 30, à la bibliothèque de L'Orbrie : Delphine Giraud.

Ces rencontres sont gratuites.

ACCUEILS DE LOISIRS

Inscriptions 2025 !

Comme chaque nouvelle année, il est demandé aux familles de renouveler le dossier d'inscription auprès des accueils de loisirs concernés.

Toutes les informations relatives au fonctionnement, à l'organisation, aux dispositions de sécurité ou aux tarifs se trouvent dans les règlements intérieurs de chaque accueil de loisirs. Ceux-ci sont disponibles auprès des accueils de loisirs ou en téléchargement sur le site internet de la Communauté de communes.

Pour rappel, chaque famille peut inscrire son enfant au sein de l'accueil de loisirs de son choix.

Informations et renseignements des 9 accueils de loisirs* sur le site www.fontenayvendee.fr dans la page « Accueil de loisirs » ou directement auprès des équipes d'animation.

À noter : Le calendrier des ouvertures du portail famille pour chacune des périodes est accessible sur le site internet www.fontenayvendee.fr
Renseignements au 02 51 50 31 79.

** un nouvel accueil de loisirs « Les Moulins Enchantés » a ouvert ses portes en septembre 2024 au 55 avenue Georges-Pompidou à Fontenay-le-Comte.*

Campagne de recrutement des animateurs

Les accueils de loisirs recrutent des animateurs Bafa ou équivalent, stagiaire Bafa et non diplômé(e)s à chaque période de vacances et tous les mercredis.

Attiré(e) par le métier d'animateur ? N'hésite pas à venir rejoindre nos équipes !

Pour postuler rien de plus simple... envoie ton CV et ta lettre de motivation au service enfance jeunesse à jeunesse@fontenayvendee.fr

En 2025, possibilité d'obtenir des aides de financement pour le Bafa de 250 à 300 €.

Plus de renseignements sur www.fontenayvendee.fr ou au 0251503179.



Zoom sur les activités pré-ados

À chaque période de vacances scolaires, deux accueils de loisirs proposent des activités pour les pré-ados :

- Le club pré-ados du 1000 Pattes à Foussais-Payré (11-15 ans)

Plus d'informations au 02 51 51 49 06 /mairie.ej.foussais-payre@orange.fr

- L'espace Juniors à Fontenay-le-Comte (11-13 ans)

Plus d'informations au 02 28 00 13 04 /alsh.espacejuniors@fontenayvendee.fr

Activités organisées en 2024 : activités créatives et artistiques, escape game, tournois de jeux vidéo, ateliers mangas, veillées festives,... Sorties : au Puy du Fou, bowling, base de loisirs de Mervent, trampoline Park à Niort, piscine, initiation au volley, au basket, sensibilisation au handicap, etc...

RELAIS PETITE ENFANCE ITINÉRANT (RPEI)

Le Relais Petite Enfance Itinérant est un service gratuit et de proximité. C'est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges qui s'adresse aux futurs parents, parents et professionnels de la petite enfance (assistants maternels et gardes d'enfants à domicile).

Il itinère sur 24 communes du Pays Fontenay-Vendée et accompagne :

- Les assistants maternels dans le cadre de leurs pratiques professionnelles et les enfants qu'ils accueillent.

- Les parents en recherchent d'un mode d'accueil pour leur enfant de moins de 3 ans et dans leur rôle de particulier-employeur.

Notre environnement nous offre un cadre verdoyant et propice à la découverte de la nature.

La nature sera donc le fil rouge pour toutes les actions du RPEI en 2025 afin de sensibiliser les adultes et les enfants sur les bienfaits de la nature.

Contacts RPEI : Ida Guerresse et Noémie Pouhet, animatrices RPEI au 02 51 53 41 08 / 06 72 90 89 80 et à rpei@fontenayvendee.fr



HABITAT

Aides à la rénovation énergétique du logement

Isolation de combles ou des murs, changement de fenêtres, changement du système de chauffage, conseils en solaire photovoltaïques... Vous avez un projet de rénovation énergétique ? Vous souhaitez bénéficier d'une aide financière ? Propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, un conseiller se tient à votre disposition les mercredis matin sur rendez-vous à Fontenay-le-Comte pour étudier gratuitement votre projet et vous permettre de bénéficier de l'accompagnement.

Pour prendre rendez-vous, contactez la Communauté de communes Pays de Fontenay Vendée au 02 28 13 07 07.

Aides à l'embellissement de la façade ou de la toiture

Vous êtes propriétaire d'un logement dont la façade ou la toiture est dégradée, vous souhaitez effectuer des travaux de ravalement et de réfection, des aides existent. Pour vous accompagner dans vos projets de rénovation et vous permettre de bénéficier de toutes les aides financières adaptées à votre situation, un conseiller se tient à votre disposition les mercredis matin à Fontenay-le-Comte.

Contactez-nous au 02 28 13 07 07.

LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET ?

Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont de votre projet pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.



Renseignements
02 51 37 44 95
caue85@caue85.com





> en savoir + : www.caue85.com

MOBILITÉ

Transports en commun

Des solutions de transport en commun au quotidien à destination de La Roche-sur-Yon, Niort et La Rochelle pour éviter les embouteillages et les difficultés de stationnement :

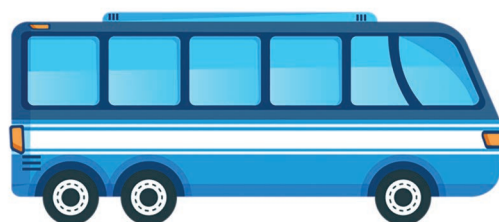
Ligne 15 - Fontenay-le-Comte - La Roche-sur-Yon en 55 minutes par la ligne express avec une correspondance possible avec le TER pour Nantes et en 1 h 20 par Mouzeuil-Saint-Martin et Luçon.

Ligne 520 - Fontenay-le-Comte - La Roche-sur-Yon en 1 h par Petosse et Pouillé.

Ligne 16 - Fontenay-le-Comte - Niort en 45 minutes par Saint Martin de Fraigneau.

Ligne 17 - Fontenay-le-Comte - La Rochelle en 1 h 10 par Les Velluire-sur-Vendée.

Horaires et tarifs sur <https://aleop.paysdelaloire.fr/>



Le transport à la Demande : un service de proximité bientôt sur le territoire !

Le service sera déployé début 2025 au départ de l'ensemble des centre-bourgs des communes de l'intercommunalité.

Plus d'information en janvier sur <https://www.fontenayvendee.fr> rubrique mobilité.

Accompagnement numérique

Pour vous accompagner gratuitement dans vos démarches numériques.

Pour vous accompagner dans vos démarches administratives, des agents formés « France Services » vous accueillent à Fontenay-le-Comte, Foussais-Payré, L'Orbrie, Pouillé, Les Velluire-sur-Vendée et Auchay-sur-Vendée.

France Services Fontenay-le-Comte au 02 51 36 61 97.
France Services Auchay-sur-Vendée / L'Orbrie / Pouillé / Foussais-Payré / Les Velluire-sur-Vendée au 02 51 69 26 53 ou 06 41 98 07 91.

Consultez les horaires sur www.fontenayvendee.fr, rubrique Vie quotidienne / numérique

Les conseillers numériques du territoire du Pays de Fontenay-Vendée sont à votre disposition pour vous aider à utiliser le numérique dans votre quotidien : utilisation de base d'un outil numérique, navigation sur internet, gestion de votre contenu numérique, gestions des mails, communication avec vos proches, protection de vos appareils, ... Ils peuvent vous accueillir soit sur rendez-vous individuels, soit pendant un atelier collectif. Contactez Teddy Prineau, conseiller numérique du Pays de Fontenay-Vendée au 02 51 50 31 75 / 06 75 05 53 39 – conseillernumerique@fontenayvendee.fr

Contactez Nadia Abayez, conseillère numérique de l'Oddas au 02 51 69 26 53 – nadia.a@oddas.fr

ASSAINISSEMENT

STOP aux déchets dans le réseau d'assainissement

Le réseau d'assainissement n'est pas une poubelle ! Les dysfonctionnements présents sur les réseaux et dans les stations d'épuration entraînent des dépenses supplémentaires qui sont répercutées sur vos factures assainissement.

Il est important de jeter les lingettes, protections hygiéniques et couches dans votre poubelle. Les huiles et produits encrassants doivent quant à eux être évacués à la déchèterie. Ces déchets bouchent les canalisations et les eaux usées pourraient alors remonter dans les habitations.

Les médicaments doivent être rapportés à la pharmacie et les désherbants déposés en déchèterie. En effet, leurs molécules, qui restent dans l'eau, contribuent à une pollution directe du milieu naturel.

Séparer les eaux pluviales des eaux usées

Les eaux pluviales provoquent une surcharge hydraulique dans le réseau des eaux usées et à la station d'épuration entraînant un surcoût lié aux consommations électriques. Les eaux de pluie doivent être gérées à la parcelle. Si les conditions le permettent, elles doivent être récupérées et/ou infiltrées sur le domaine privé (cuve de récupération, puits d'infiltration, drains...).

Enfin, pensez à ne pas vous débarrasser des mégots de cigarettes sur les voies publiques ou dans les grilles avaloirs qui sont directement raccordées aux ruisseaux, rivières et mers...

Pour tout renseignement, contactez le service Assainissement au 02 28 13 04 50.

Assainissement non collectif : contribution financière (demande à faire avant travaux)

La Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée contribue au financement de la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif. En effet, une somme de 2 000 € peut vous être versée, à condition d'avoir acheté votre habitation avant le 1er janvier 2011, de sélectionner un bureau d'études charté pour la définition de la filière de traitement et de sélectionner une entreprise présentant une garantie décennale pour la réalisation des travaux.

Les maisons principales, les locatifs et les entreprises sont éligibles. Seuls les logements secondaires sont exclus.

Pour de plus amples informations, contactez le Service Assainissement au 02 28 13 04 50 ou www.fontenayvendee.fr, rubrique vie quotidienne.

TOURISME

Adoptez le réflexe Office de Tourisme !

Besoin d'une idée de sortie pour le week-end ? Vos petits-enfants arrivent pour les vacances ? Un cadeau de dernière minute ? Pas de panique !

L'Office de Tourisme est là pour vous aider à trouver tout ce qu'il vous faut. Conseils personnalisés, bon plans, billetterie, boutique de produits locaux et originaux... Simplifiez-vous la vie et adoptez le réflexe Office de Tourisme Vendée Grand Sud !

Office de Tourisme Vendée Grand Sud - Tél. 02 51 69 44 99 - www.fontenay-vendee-tourisme.com

Vendée Grand Sud 
OFFICE DE TOURISME



AUCHAY' INFOS

INTRAMUROS

IntraMuros est une application entièrement gratuite où vous retrouverez les actualités, les événements et les services de la commune, mais également des communes aux alentours qui seraient présentes sur l'application.

Pour l'installer sur votre smartphone, il vous suffit de télécharger l'application IntraMuros dans votre « Store » ou de scanner avec votre appareil photo le QR code ci-contre.

Si vous rencontrez la moindre difficulté pour l'installation, n'hésitez pas à vous rendre au guichet France Services à la mairie annexe de Chaix (permanences lundi et mercredi de 9h à 12h).



CARTE D'IDENTITÉ

Les demandes de cartes d'identité sont à déposer, SUR RENDEZ-VOUS, auprès d'une Mairie équipée d'un dispositif de recueil d'empreintes. Les communes équipées les plus proches sont : Fontenay-le-Comte, Maillezaïs, Saint Martin de Fraigneau et Saint Michel le Cloucq.

Prise de rendez-vous et liste des pièces sur le site de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr>

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

La commune d'Auchay-sur-Vendée est raccordée au téléservice www.services-public.fr, qui vous permet de déposer en ligne :

- Demande d'actes d'état civil (AEC)
- Déclaration de changement de coordonnées (JCC)
- Demande d'inscription sur les listes électorales (ILE)
- Recensement citoyen obligatoire (RCO)
- Démarche en ligne de préparation à la conclusion d'un Pacs (DDPACS)
- Déclaration d'ouverture de chantier (DOC)

PERMANENCE ELUS

Monsieur **Dominique GATINEAU**, Maire, reçoit sur rendez-vous.
Demande par téléphone au : 02 51 51 82 03
ou par mail à : contact@auchaysurvendee.fr

Monsieur **Pierre-Yves HIDREAU**, Maire délégué de la commune déléguée de Chaix, reçoit sur rendez-vous le mercredi matin.
Demande par téléphone au : 02 51 51 82 03
ou par mail à : contact@auchaysurvendee.fr

HÉBERGEMENTS ET CHAMBRES D'HÔTES

- **La Metairie**
07 44 89 31 54
- **La grange à Mémé / Le refuge de Mamie Yo !**
Bivouac de Vendée
06 33 00 01 47
- **L'étable / La grande maison / La petite maison**
06 30 01 01 65 ou 02 51 37 87 87
- **Le jardin des Bosquets**
07 65 85 90 31
- **Gîte de la Prairie**
02 51 51 80 93

Toutes les informations sur
<https://www.fontenay-vendee-tourisme.com>



URBANISME

Depuis quelques mois, un dispositif dématérialisé permet de déposer en ligne les dossiers sous format numérique en se connectant sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

La démarche : après avoir créé son compte personnel (particulier ou entreprise) et sélectionné le type de demande ainsi que la commune où se situe le projet, il est nécessaire de compléter le formulaire de type CERFA, et de joindre les pièces obligatoires avant de valider le dépôt du dossier. La validation du dossier entraîne un accusé d'enregistrement, et un récépissé de dépôt délivré par voie électronique sur lequel figure un numéro de dossier.

Rendez-vous sur : <https://gnau42.operis.fr/paysfontenayvendee/gnau>

Le dépôt de dossier papier reste possible auprès de la mairie.

Toute question relative à un dossier d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux, etc ...) est à adresser par mail à urbanisme@auchaysurvendee.fr ou par **téléphone au 02 51 51 82 03**.

Madame Catherine CHAPILLON en charge du service urbanisme pour les communes déléguées de Chaix et d'Auzay présente les, mercredi, jeudi et vendredi, traitera votre demande.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Afin de favoriser le lien de proximité avec les administrés, la Mairie invite les nouveaux arrivants à se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.

Cette démarche citoyenne n'est pas obligatoire mais permet aux élus d'avoir une vision plus précise de l'évolution démographique de la commune et de définir ainsi, au mieux, les actions à promouvoir en matière d'ouverture ou de maintien de classes.



BIEN VIVRE ENSEMBLE...



RESPECT ET TOLÉRANCE, APPRENONS À BIEN VIVRE ENSEMBLE...

- **Les feux de plein air sont interdits** par l'arrêté préfectoral n°12SIDPC-DDTM627.
- **Les propriétaires d'animaux sont responsables** des nuisances sonores émises par leurs animaux, notamment les chiens.
- **L'utilisation d'appareils de bricolage ou de jardinage bruyants est réglementée** par l'arrêté préfectoral du 12/07/2013. **Pour le respect de vos voisins et le bien-être de tous**, nous vous demandons de respecter ces horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, et le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.
- L'arrêté préfectoral n°2013/MCP/06 rappelle « **qu'aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage** ».
- **Il est interdit de stationner sur les trottoirs**, à proximité des écoles comme dans toute la commune et donc d'empêcher la circulation des poussettes, des fauteuils, de gêner la visibilité et la circulation routière, sous peine de contravention.

Trop souvent il est constaté des incivilités qui pourraient être évitées (dépôts sauvages, dégradations, vols de végétaux, aboiements...) Il est important de rappeler que toutes ces infractions peuvent être sanctionnées pénalement.

FRANCE SERVICES



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

PERMANENCES AUCHAY-sur-VENDEE Mairie Annexe de Chaix	JOURS	HEURES	OBSERVATIONS
FRANCE SERVICES Aide aux démarches administratives	LUNDI ET MERCREDI	9:00 - 12:00	ACCÈS LIBRE ou Sur rendez-vous au : 06 41 98 07 91 Ou auprès de l'ODDAS
Initiation à l'informatique et aux outils multimédia	MERCREDI	9:00 - 12:00	La Pommeraie au : 02.51.69.26.53

Parcours de citoyenneté

3 étapes obligatoires



Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ☑ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ☑ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

1

L'enseignement
de défense
(classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement
à 16 ans en mairie
ou en ligne pour
certaines communes
(www.service-public.fr)

3

La Journée Défense
et Citoyenneté
(www.majdc.fr)

**La JDC est une étape clé,
à ne pas manquer !**



SANTÉ

Besoin urgent de consulter un médecin généraliste ? Composer le 116 117, gratuitement, 24h/24 en semaine, le week-end et les jours fériés.

L'Agence Régionale de Santé, en étroite collaboration avec les professionnels de santé du territoire, a mis en place une plateforme d'appel permettant d'orienter les patients nécessitant un avis ou une consultation médicale. En cas de symptômes non urgents, d'indisponibilité ou d'absence du médecin traitant, n'hésitez pas à composer le 116 117.

Ma situation médicale est évaluée et je suis orienté, si nécessaire, vers :

Un rendez-vous de consultation avec un médecin généraliste au Centre de Soins Non Programmés (CSNP) de Fontenay-le-Comte
Un autre professionnel de santé
Les Urgences

Vous n'avez pas de médecin traitant ?

Si vous n'avez pas ou plus de médecin traitant ou que vous ne parvenez pas à obtenir de rendez-vous, vous pouvez consulter un interne en SASPAS (Stage Autonome en Soins Primaires Ambulatoires Supervisé) au service des urgences du Centre Hospitalier de Fontenay-le-Comte.

Vous n'avez pas de médecin traitant et avez besoin d'une consultation de suivi (renouvellement, bilan, etc.) ?

- L'interne en SASPAS est un médecin en fin d'études, qui pratique sous la supervision d'un maître de stage pendant 6 mois.

- Il reçoit ainsi les patients, seul ou accompagné d'un autre médecin pour les situations complexes.

Prenez rendez-vous auprès des SASPAS du CH de Fontenay-le-Comte. Un interne en fin de cursus de médecine générale vous recevra. Pour prendre rendez-vous :

- Rendez-vous sur Doctolib « SASPAS CH Fontenay-le-Comte »
- Ou par téléphone au 02 51 53 29 16



**EN CAS D'URGENCE VITALE,
COMPOSEZ LE 15**

45

DON DU SANG

Bénévoles Responsables

Président, M. Raynald FLEURY
Vice-président, M. Guy FAVREAU
Secrétaire, M. Denis TRIPOTEAU

RENSEIGNEMENTS :

EFS 02 51 44 62 34

PRISE DE RENDEZ-VOUS :

<https://dondesang.efs.sante.fr>

LIEU DE COLLECTE :

Salle des Oeuvres Post Scolaires (OPS)
102 Rue de la République
85200 FONTENAY LE COMTE

COLLECTES DE 15h à 19h

JANVIER 2025

Jeudi 02

FEVRIER 2025

Vendredi 28

MARS 2025

Mardi 04

MAI 2025

Vendredi 02

Mardi 06

JUILLET 2025

Mercredi 16

Lundi 21

SEPTEMBRE 2025

Lundi 15 & Jeudi 25

NOVEMBRE 2025

Jeudi 20 & Mardi 25



Comment trier ses déchets alimentaires ?

Depuis le début de l'année, le Sycodem met en œuvre de nouvelles actions pour vous aider à valoriser vos déchets alimentaires.

Le geste le plus simple, et abordable dès que vous avez un espace dans le jardin : Le compostage ! Et pour le réussir, il suffit de suivre les consignes de tri et d'appliquer 4 règles d'or. Ensuite, la nature fait le reste !

CONSIGNES DE TRI (COMPOSTAGE)

Avec le soutien de :






4 RÈGLES D'OR

1 Apporter un bon mix de déchets

Équilibrer le mélange avec les déchets humides (épluchures de fruits et légumes) et les déchets secs (branches broyées, feuilles mortes, essuie-tout et mouchoirs en papier).



2 Fragmenter les déchets

Afin de faciliter l'action des micro-organismes, coupez les déchets en petits morceaux. Cela accélérera le compostage.



4 Surveiller l'humidité

Quand il y en a trop, cela empêche l'aération, freine le compostage et dégage de mauvaises odeurs. Pas assez ? Les déchets deviennent secs, les micro-organismes meurent et le processus s'arrête.



3 Aérer le compost

Effectuez un brassage régulier avec une fourche afin d'oxygéner le mélange.



Stop aux dépôts sauvages

La lutte contre les dépôts sauvages s'inscrit dans les actions menées par le Sycodem et les communes de son territoire pour améliorer le cadre de vie de chacun.

Véritable fléau pour notre environnement proche, notre santé, les conditions de travail des agents de collecte et des agents municipaux, etc, les dépôts sauvages sont présents sur toutes les communes, partout en France. Sur le territoire du Sycodem, on les retrouve au pied des conteneurs enterrés ou des colonnes à verre et papier et partout où des personnes malintentionnées tentent d'abandonner leurs déchets sans se soucier des résultats désastreux sur l'environnement et sur la santé humaine... Et les conséquences sont nombreuses : dégradation du cadre de vie, envols, pollution des sols et des rivières, coûts supplémentaires de collecte, de nettoyage, coût important de traitement en centre d'enfouissement...

Le Sycodem s'associe aux communes qui luttent au quotidien contre ces incivilités. Un dépôt sauvage c'est **une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € !**

Et pourtant des solutions existent pour chaque type de déchet :

- **un sac noir en trop dans la poubelle ?** Tous les usagers équipés d'une carte d'accès peuvent ouvrir les conteneurs enterrés d'ordures ménagères (situés à Fontenay-le-Comte, Damvix et Benet), 4 fois gratuitement par an (jusqu'à 70 L en sac à chaque ouverture), puis 1,50 €/l'ouverture au-delà de la 4ème.
- **des bouteilles en verre vides ?** Des conteneurs d'apport sont présents sur toutes les communes, accessibles 24h/24. 6 bouches d'ouvertures en tout sur un seul conteneur, et à 2 hauteurs différentes : de quoi répondre aux contraintes de chacun pour ne pas laisser ses bouteilles au sol !
- **un matelas usagé ? une chaise de jardin cassée ?** Les déchèteries du Sycodem sont là pour ça. En y déposant vos encombrants, vous préserver votre environnement et assurer leur recyclage.
- **un meuble inutilisé ?** Vous trouverez des recycleries sur toutes les déchèteries du Sycodem. Mais vous pouvez aussi réparer ou transformer ; et donner : des associations caritatives locales et des dépôts-vente vous accueillent à proximité de chez vous (www.sycodem.fr ou www.trivalis.fr/annuaire-acteurs-reemploi-2/).

NB : les envols issus des remorques sur la route des déchèteries et végéteries sont aussi verbalisables : amende forfaitaire de 45 €. Mieux vaut arrimer son chargement !

La collecte de vos déchets en 2025

Pas de modification sur la collecte des déchets pour la commune d'Auchay-sur-Vendée en 2024.

En 2025, le jour et l'horaire de collecte des déchets restent inchangés : jeudi à partir de 13h. Les bacs doivent donc être présentés le matin. Même si les horaires de collecte sont plutôt réguliers, il est toujours possible que le Sycodem opère un changement de dernière minute et avance le passage du camion-benne, il ne faut donc pas attendre ce passage pour sortir sa poubelle.

Depuis 2023, les bacs sont réunis en points de regroupement. Ces modalités sont maintenant opérationnelles sur Auchay-sur-Vendée et se déroulent correctement. Il est important d'être vigilant à bien reprendre son bac après son vidage pour éviter des erreurs de facturation. Les bacs ont des numéros uniques gravés sur leur cuve : vous retrouvez ces numéros dans le tableau au dos de votre facture de redevance. Vous pouvez identifier vos poubelles en collant un adhésif personnel ou en nouant un cordon sur la poignée.

Votre calendrier actuel 2024 prend fin le 31 janvier 2025, vous recevrez le nouveau calendrier pour l'année 2025 comme habituellement en boîte-aux-lettres avec la lettre d'info du Sycodem L'Avis des Déchets.

Retrouvez aussi toutes les informations sur le site internet www.sycodem.fr.



ASSOCIATIONS D'INTÉRÊTS COLLECTIFS

Les soins infirmiers se poursuivent sur l'ensemble des communes rattachées à l'association qui gère deux sites (St Hilaire des Loges et Doix lès Fontaines). L'année 2024 a été marquée par l'embauche de différentes infirmières en CDD et pour certaines en CDI, dans le but de remplacer des arrêts maladie, congés maternité et démissions. Mme BOUCHER Ella et Mme BOURNEUF Cloé, ont rejoint l'équipe de Doix lès Fontaines pour remplacer Mme MEILLEUR Océane et Mme BARBOT Alice. Sur le site de Saint Hilaire des Loges, c'est Mme LAFFAILLE Aline et Mme NAUDET Aurélie qui ont été recrutées pour remplacer différentes absences.

Les infirmières interviennent tous les jours à domicile, pour favoriser l'accès aux soins sur prescription pour tout le monde (pansements, injections, prises de sang, chimiothérapie, insuline, vaccination antigrippale) en partenariat avec l'Hospitalisation à Domicile (HAD) et l'ADAMAD (service d'aide-soignant à domicile pour les personnes dépendantes), permettant de maximiser le maintien à domicile dans les meilleures conditions.

Ces soins infirmiers peuvent être assurés sur rendez vous dans nos locaux à St Hilaire des Loges ou à Doix lès Fontaines. Ils peuvent être également assurés à domicile selon la prescription médicale, sur nos communes d'interventions (St Hilaire des Loges, Rives d'Autise (Nieul sur l'Autise), Xanton-Chassenon, Saint Michel le Cloucq, Saint Martin de Fraigneau, Doix lès Fontaines, Les Velluire sur Vendée, Auchay-sur-Vendée (Chaix), Montreuil, Vix.

Dans le cadre d'Octobre Rose, les équipes ont travaillé sur la présentation et la tenue d'un stand de prévention sur le cancer du sein le 5 Octobre en collaboration avec l'association Gym volontaire 4V de Doix. La marche proposée a rassemblé bon nombre de participants. Les infirmières feront le 26 Novembre 2024 à l'assemblée générale, une intervention ouverte à tous, sur la prévention de l'accident vasculaire cérébral.

L'ASSAD est adhérente à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Sud Vendée (CPTS) et en collaboration avec la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise, Pays de Fontenay-Vendée, ainsi que tous les acteurs de la santé du territoire (Professionnels paramédicaux et médicaux). Nous espérons que les différents projets se réaliseront, comme la création de la Maison de Santé à St Hilaire des Loges, car nos locaux sont énergivores (projet depuis 2020), ainsi que l'élaboration d'un plan local de gestion de crise organisé par la CPTS.

48

À St Hilaire des Loges, le bureau est ouvert du Lundi au Vendredi de 9H00 à 15H15, et assure la permanence téléphonique du centre de Doix lès Fontaines. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 02 51 52 10 96 pour le centre de Saint Hilaire des Loges, et au 02 51 51 82 86 pour le centre de Doix lès Fontaines. En dehors des heures d'ouverture, un répondeur est à votre disposition pour prendre vos messages.

L'ASSAD dispose d'un site internet où vous pouvez trouver des informations, les coordonnées et nos actualités. Venez découvrir notre site : www.cdsinfirmierssudvendee.fr ou scanner le QR CODE.

Notre Conseil d'administration est ouvert à tous, les bénévoles aux idées nouvelles sont les bienvenus. Venez nous rejoindre !



La Présidente Yolande BONNAUD

**Centre de Soins Infirmiers
ST HILAIRE DES LOGES**
16 rue Léon Bienvenu
02.51.52.10.96

DOIX LÈS FONTAINES
4 rue de la poste
02.51.51.82.86



L'Association Valentin Haüy représente et regroupe près de 300 personnes aveugles et malvoyantes sur le département de la Vendée

Objectifs

- Rompre l'isolement par des rencontres amicales et des activités diverses
- Faciliter l'autonomie dans la vie quotidienne
- Accéder à la vie sociale et culturelle

ACTIONS

- Soutien moral, aide aux démarches administratives
- Fourniture de matériel d'usage courant muni d'une synthèse vocale
- Apprentissage de l'écriture et de la lecture Braille
- Mise à disposition d'une bibliothèque sonore
- Edition du « Point Lumineux », journal sonore trimestriel sur CD
- Apprentissage du maniement des outils informatisés équipés d'un navigateur vocal (3 tuteurs)
- Soutien aux personnes pouvant se réinsérer dans le monde du travail
- Participation aux réunions de travail sur l'accessibilité des espaces publics et administratifs et du transport des personnes handicapées
- Rencontres amicales (loisirs, voyages culturels) avec les équipes d'animation
- Activités culturelles (théâtre en audiodescription, visites musées), ludiques et sportives (pétanque adaptée, piscine, randonnée, bricolages, sophrologie...)
- Soutien au centre de distribution de travail à domicile pour le paillage et le cannage des sièges (dépôt à l'AVH).

VOYANTS

Nous avons besoin de votre concours

- Pour faire connaître notre association à toutes les personnes non et malvoyantes, y compris dans les maisons de retraite ou foyers logements.
- Pour contribuer à l'animation d'un secteur départemental :
 - Accompagner, conduire nos membres à leurs rencontres AVH
 - Donner votre voix pour enregistrer des livres sur support audio



ASSOCIATION VALENTIN HAÜY - Comité de Vendée – Résidence Les Eraudières Bât.1
3 rue Savary de l'Epineraye– BP 639 - 85016 La Roche-sur-Yon cedex
Permanences du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00
Tél : 02 51 37 22 22 - Courriel : comite.vendee@avh.asso.fr

<http://larochesuryon.avh.asso.fr>
<https://www.facebook.com/Valentinhaulylarochesuryon/>
<https://www.instagram.com/associationvalentinhauly/>
Reconnue d'utilité publique en 1891, habilitée à recevoir des dons et legs



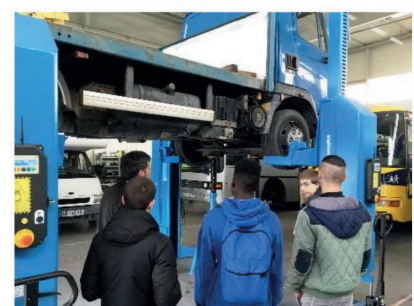
Vous avez des jeunes dans votre entourage entre 16 et 25 ans, sortis du système scolaire avec ou sans diplôme, la Mission Locale Sud Vendée est là pour eux ! Ils pourront bénéficier d'un **accompagnement personnalisé** pour :

- **L'orientation ou réorientation** : élaboration du projet professionnel, informations sur les métiers.
- **L'accès à la formation** : recherches et choix de la formation la plus adaptée.
- **L'emploi** : divers ateliers pour les CV, lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche, accès à des offres d'emploi, partenariat avec les entreprises, présentation de CV et suivi des candidatures.
- **La vie quotidienne** : logement, santé, transport...

La Mission Locale, c'est aussi : la mobilité internationale, le Service Volontaire Européen, les droits et la citoyenneté, la Garantie Jeunes...

La Mission Locale Sud Vendée propose des permanences sur les communes de Nalliers, l'Hermenault, St Hilaire des Loges, Maillezais, La Châtaigneraie, Luçon, St Michel en l'Herm, L'aiguillon sur Mer, La Faute sur Mer, Chaillé les Marais, Mareuil sur Lay et Sainte Hermine.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 02.51.51.17.57 – contact@mlsv.fr
47 Rue André Tiraqueau 85200 Fontenay-Le-Comte





pour tous, toute la vie, partout

Contact ADMR :

- Prestation ou candidature : ADMR, 25 Rue Kléber 85200 Fontenay-le-Comte
Téléphone : 02 52 61 45 68
- Rejoindre les bénévoles : benevoleslesportesdefontenay@gmail.com

ADMR, ÊTRE UN ACTEUR DU TERRITOIRE

Les 3 associations locales des Services d'Aide à Domicile ADMR des Portes de Fontenay, de Doix lès Fontaines et de Foussais-Payré, se sont réunies le 23 mai 2024 pour leur assemblée générale commune à la salle Jean Jaurès de Fontenay-le-Comte.

Associations de service à domicile à but non lucratif, elles ont comme objectif de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elle en apportant un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins.

A elles trois, ces associations interviennent dans les communes suivantes :

- **ADMR des Portes de Fontenay** : Fontenay-le-Comte, Longèves, Pissotte, L'Orbrie, Saint Michel le Cloucq.
- **ADMR de Foussais-Payré** : Faymoreau, Foussais-Payré, Mervent, Puy de Serre, Vouvant
- **ADMR de Doix lès Fontaines** : Auchay-sur-Vendée, Doix lès Fontaines, Montreuil, Saint-Martin-de-Fraigneau, Les Velluire sur Vendée.

Ce sont plus de 50 salarié(e)s Aides à Domicile de ces trois associations qui ont accompagné près de 540 personnes en 2023, confirmant ainsi le rôle majeur de l'ADMR dans le soutien du maintien à domicile et les emplois de proximité. Si le nombre d'heures d'activité reste relativement stable, il est observé une augmentation du nombre de clients « Famille » pour l'entretien des domiciles, gardes d'enfant et du nombre de clients « Handicap ».

En 2023, l'ADMR s'est particulièrement engagée auprès de ses équipes : revalorisation de salaire, formations professionnelles, véhicules de service,...

De plus, la Fédération ADMR Vendée a signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec le Conseil Départemental, marquant ainsi un soutien politique fort pour nos associations et le maintien à domicile.

L'ADMR c'est aussi du lien social, et c'est ainsi que durant cette année 2023, les bénévoles ont proposé aux clients des activités de convivialité dans différentes communes avec des Goûters Festifs, des soirées Cabaret, des livrets de jeux... L'ADMR reste vigilante pour garantir à la fois un service de qualité, mais aussi des relations humaines adaptées dans les prestations aux seniors, aux familles, enfants et personnes avec un handicap.

ADMR DE DOIX LÈS FONTAINES – CROISIÈRE SUR LA SÈVRE NIORTAISE

DU LIEN SOCIAL À L'ADMR !

Le 27 mai 2024, les bénévoles des associations ADMR des Portes de Fontenay, de Foussais-Payré et de Doix lès Fontaines ont accompagné plus d'une quarantaine des membres de leurs associations pour une croisière à bord du COLLIBERT sur la Sèvre Niortaise à DAMVIX (85).

Le soleil était au rendez-vous ainsi que la bonne humeur. Voilà une activité qui a permis de rompre l'isolement de certain et de partager un agréable moment de convivialité et de lien social.

Encore merci à l'équipage du COLLIBERT et aux bénévoles pour cette journée.

Tout le monde s'est donné rendez-vous pour le prochain Goûter Festif en Octobre.

Si vous voulez rejoindre les bénévoles : benevoleslesportesdefontenay@gmail.com



AUZAY — École

Fillon, éditeur

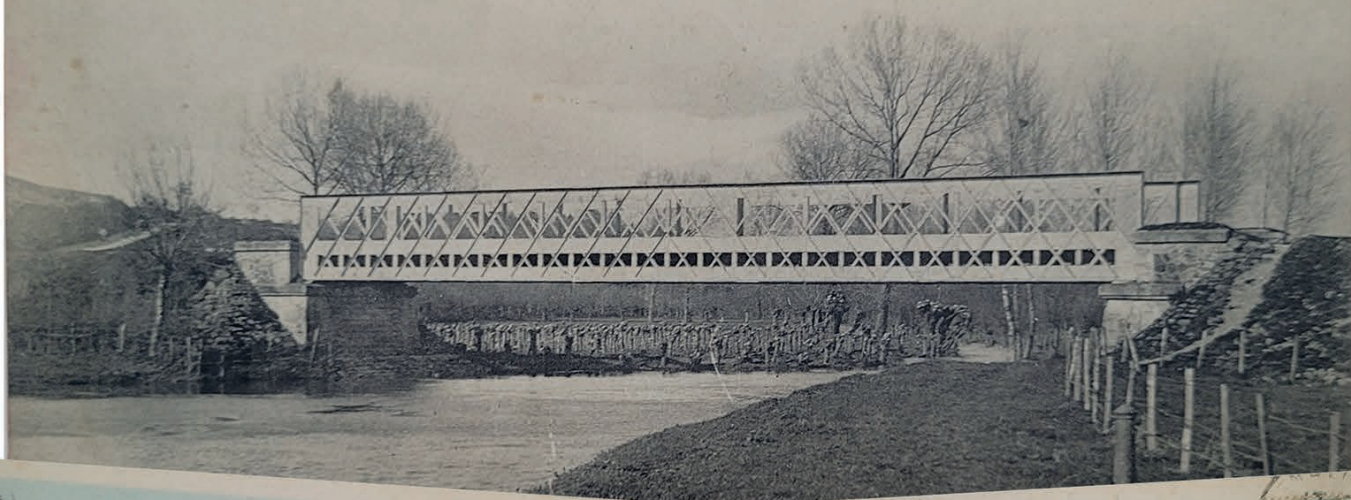


AUZAY — Source de la Lutinière

Fillon, éditeur à Auzy.



CHAIX-AUZAIS. — Le Pont sur la Vendée



51



557. — AUZAY (Vendée). — La Rue principale

67. Environs de Fontenay-le-Comte — Auzy. — Vue générale



FONTENAY-LE-COMTE — La Côte d'Auzy.



Cet. L. Anjou, Les Sables d'Olonne. 2400



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Accueil du public à la mairie : Jeudi et Vendredi de 9h à 12h

Accueil du public à la mairie annexe de Chaix : Lundi et Mercredi de 9h à 12h

En dehors de ces horaires, accueil possible sur rendez-vous (demande par téléphone au : 02 51 51 82 03 ou par mail à contact@auchaysurvendee.fr en précisant l'objet du rendez-vous).

MAIRIE AUCHAY-SUR- VENDÉE

**34 Rue Jacques de Maupéou
85200 AUCHAY-SUR- VENDÉE**

Tél : 02 51 51 82 03

Mail : contact@auchaysurvendee.fr

BONNE ANNÉE 2025

 **Auchay sur Vendée**